

**ENSEIGNEMENT  
AGRICOLE**



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE  
L'ALIMENTATION

# PORTRAIT DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

ÉDITION 2019

Le ministère de l'agriculture encourage la meilleure utilisation et la plus large diffusion possibles des informations contenues dans cet ouvrage.

Les contenus du Portrait de l'Enseignement agricole sont ainsi mis à disposition sur le site institutionnel [www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr). Toute reproduction partielle est autorisée sans demande préalable, à condition que la source soit bien mentionnée.

Les statistiques relatives à l'enseignement agricole sont accessibles sur [www.chlorofil.fr](http://www.chlorofil.fr).

#### **Mentions légales des photos**

Xavier Remongin, Cheik Saidou et Pascal Xicluna, photographes du ministère de l'agriculture.

Toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle, par quelque procédé qu'il soit des photographies est soumise à l'autorisation et à l'accord spécifique du ministère de l'agriculture.



# PORTRAIT DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

# PRÉFACE



**PAR DIDIER GUILLAUME  
MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION**

**L**a recherche et la formation sont les leviers indispensables pour répondre aux besoins du monde agricole et rural et lui permettre de relever les défis auxquels il est confronté, je pense en particulier aux différentes transitions qui s'engagent.

Aujourd'hui, l'enseignement agricole contribue à la formation des jeunes, en particulier dans les zones rurales et périurbaines, à qui il offre de **bons taux de réussite aux examens et des taux d'insertion professionnelle remarquables dans nombre de filières.**

En effet, **l'enseignement technique agricole a beaucoup évolué**, en ouvrant de nombreuses perspectives d'études : 40 % des formations sont en lien avec l'agriculture, les industries agroalimentaires, la filière forêt-bois et les métiers de l'environnement et des paysages, 30 % aux services à la personne et aux territoires et 30 % aux formations générales et technologiques.

L'enseignement supérieur agricole propose aussi des formations de haut niveau pour accéder à une large palette de métiers **en formant les ingénieurs agronomes et agroalimentaires, les vétérinaires, les paysagistes, les chercheurs et les enseignants de l'enseignement technique agricole.** Par la diversité de ses voies de recrutement, il contribue activement à l'ouverture et à la promotion sociale qui font la force de l'enseignement agricole.



En tant que ministre de l'agriculture et de l'alimentation, je ne peux que me réjouir que la France bénéficie d'un tel dispositif, au service des jeunes, de l'emploi, des filières et des territoires. Au-delà du satisfecit, j'ai aussi de grandes attentes et ambitions.

► **Former plus, pour des débouchés professionnels nombreux**

Les formations sont de qualité, les résultats aux examens excellents, les taux d'insertion professionnelle des diplômés parmi les meilleurs : **l'enseignement agricole permet de trouver un emploi.**

► **Former plus de jeunes, par la voie scolaire, par l'apprentissage, par la formation continue c'est notre devoir mais c'est aussi une nécessité pour répondre aux besoins des entrepreneurs et aux attentes des territoires**

**Je souhaite redonner toute sa place à cet enseignement agricole, en améliorant l'orientation des plus jeunes. Nous devons avec nos collègues de l'éducation nationale expliquer aux jeunes et à leurs parents qu'en choisissant d'étudier et peut-être de travailler dans l'agriculture, la forêt, l'alimentation, l'environnement... ils font un bon choix : ils bénéficieront d'études solides et humaines dans un environnement de qualité et ils pratiqueront des métiers d'avenir et de passion.**



► **Former mieux, pour une réelle transformation de notre agriculture**

**Les attentes de la société sont fortes** sur les questions d'agriculture, d'alimentation et d'environnement. L'enseignement agricole est un levier essentiel pour y répondre et **assurer les quatre transitions économique, sanitaire, sociale et agroécologique.**

L'enseignement agricole est déjà engagé, mais il nous faut encore être plus ambitieux, dans nos formations. Il faut poursuivre l'effort d'exemplarité entrepris sur les 19 000 ha de nos exploitations agricoles dont plus de 20 % sont déjà en bio.

L'enseignement supérieur évolue également pour contribuer à ces grands enjeux : le **rapprochement des écoles agronomiques** engagé permettra de former des ingénieurs de haut niveau pour réussir la transition agroécologique et la **refondation de notre enseignement vétérinaire est indispensable pour répondre aux besoins des éleveurs et de la société.**

La recherche est évidemment un élément majeur pour fournir aux agriculteurs les solutions dont ils ont besoin. Le **rapprochement entre l'INRA et l'IRSTEA** va permettre de disposer d'un acteur de premier rang mondial dans les domaines de l'agronomie, des sciences du vivant et de l'environnement.

► **Former partout pour une équité territoriale**

L'enseignement agricole est riche de plus de 800 établissements publics, privés, associatifs de la 4<sup>ème</sup> au doctorat. Cette diversité est un atout majeur.

Il faut continuer à faire confiance à ces établissements **en leur laissant davantage d'autonomie pour qu'ils**

**puissent adapter au mieux leur offre de formation aux spécificités de leur territoire.**

**Les directions, les équipes enseignantes et l'ensemble des agents des établissements sont déjà reconnus pour leur engagement remarquable** et pour leur capacité à trouver des solutions innovantes au service de tous les jeunes, dans leur diversité.

**En matière d'apprentissage, l'enseignement agricole est et restera un acteur de premier plan.** La réforme en cours doit conforter nos CFA et accroître le nombre d'apprentis, c'est bien là la demande des filières et des jeunes.

Présent dans son territoire, l'enseignement agricole est particulièrement connu pour offrir des opportunités de stages et d'études à l'étranger, en Europe et au-delà. **Ancrage et ouverture sont ses deux forces au service de jeunes épanouis.**

**J'invite parents et jeunes à venir découvrir nos établissements, nos formations, nos équipes, nos métiers. Ces études et les métiers** auxquels elles préparent sont passionnants.

**Je remercie tous ceux qui, par leur engagement, travaillent à la réussite des jeunes et donne vie chaque jour à nos établissements et à nos territoires dans toute leur diversité.**



# SOMMAIRE



## INTRODUCTION

### PREMIÈRE PARTIE UN ENSEIGNEMENT SPÉCIFIQUE DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

- 10 • Un système éducatif à taille humaine
- 14 • Un budget au service de la formation et de la promotion sociale
- 16 • Des personnels engagés dans la formation des apprenants
- 18 • **Témoignages**

### DEUXIÈME PARTIE UN LARGE ÉVENTAIL DE FORMATIONS POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES TERRITOIRES

- 24 • Des élèves, étudiants et apprentis aux profils variés
- 26 • Des formations pour tous, de la 4<sup>e</sup> au doctorat
- 28 • La formation professionnelle continue pour développer ses compétences tout au long de la vie
- 30 • **Témoignages**

### TROISIÈME PARTIE DE BONS RÉSULTATS AUX EXAMENS ET UNE INSERTION PROFESSIONNELLE RÉUSSIE

- 36 • Une pluralité de voies d'accès aux diplômes
- 38 • Des parcours diversifiés pour une meilleure insertion professionnelle des diplômés du CAP agricole au BTSA
- 40 • Une insertion professionnelle rapide pour les diplômés de l'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage
- 42 • **Témoignages**

### QUATRIÈME PARTIE ENTRE ANCRAGE TERRITORIAL ET OUVERTURE À L'INTERNATIONAL

- 48 • Les établissements agricoles, un atout pour les territoires
- 50 • Des exploitations et ateliers technologiques, au service de la transition agroécologique
- 52 • Des activités sportives et culturelles pour le développement personnel des jeunes
- 54 • De futurs professionnels ouverts à l'international
- 56 • **Témoignages**

### CINQUIÈME PARTIE UN LIEN ÉTROIT AVEC LA RECHERCHE ET L'INNOVATION

- 62 • Les établissements agricoles, acteurs de la recherche et du développement
- 63 • **Témoignages**
- 64 • Les établissements de l'enseignement supérieur, partenaires d'instituts de recherche
- 65 • **Témoignages**





# INTRODUCTION



**PAR PHILIPPE VINÇON**  
**DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE**

Ce document présente les principales caractéristiques de l'enseignement agricole, les moyens qui lui sont alloués et ses résultats. Il réunit un ensemble d'indicateurs chiffrés qui permettent de mieux appréhender sa place actuelle et son évolution au cours des dernières années. Son ambition est de mieux faire connaître les bons résultats de cet enseignement grâce à des **données objectives et partagées**.

Pour accompagner l'analyse des données chiffrées, cet ouvrage présente également **des témoignages et des portraits** qui illustrent les parcours et les motivations de jeunes mais aussi d'enseignants et de cadres qui sont la clé de son succès. Je les remercie vivement d'avoir accepté de partager leur expérience et leur passion.

L'ouvrage est organisé en cinq chapitres, chacun permettant de découvrir l'une des facettes de l'enseignement agricole, à savoir :

► **un système éducatif** (public et privé) comprenant plus de 800 établissements scolaires, 18 établissements d'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage ainsi que de nombreux



centres de formation d'apprentis et de formation professionnelle sur l'ensemble du territoire ;

► **une très large palette de formations** accessibles par la voie scolaire, l'apprentissage et la formation professionnelle continue ;

► **une grande variété de diplômes** dans les secteurs de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de l'environnement et des services aux personnes per-

mettant une insertion professionnelle et sociale réussie ;

► des établissements à la fois **ancrés dans leur territoire et ouverts à l'international** ;

► **un enseignement en lien étroit avec la recherche et l'innovation** pour promouvoir notamment l'agroécologie, démarche qui vise à concevoir des systèmes de production agricoles performants en termes économiques, environnementaux, sociaux et sanitaires.

Je vous souhaite une bonne lecture de cet ouvrage qui vise à mieux faire connaître un appareil de formation modeste par sa taille mais complet et attractif, au service des jeunes comme des territoires ruraux et périurbains.



PREMIÈRE PARTIE

**UN ENSEIGNEMENT  
SPÉCIFIQUE  
DU MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE**



# UN SYSTÈME ÉDUCATIF À TAILLE HUMAINE



**P**résent sur l'ensemble du territoire national, l'enseignement agricole compte actuellement **806 établissements scolaires** : 216 lycées agricoles publics, 365 maisons familiales rurales, 214 lycées agricoles privés et 11 centres médico-éducatifs. Il comprend également **18 établissements d'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage** (12 établissements publics et 6 établissements privés) ainsi que 2 établissements d'enseignement à distance.

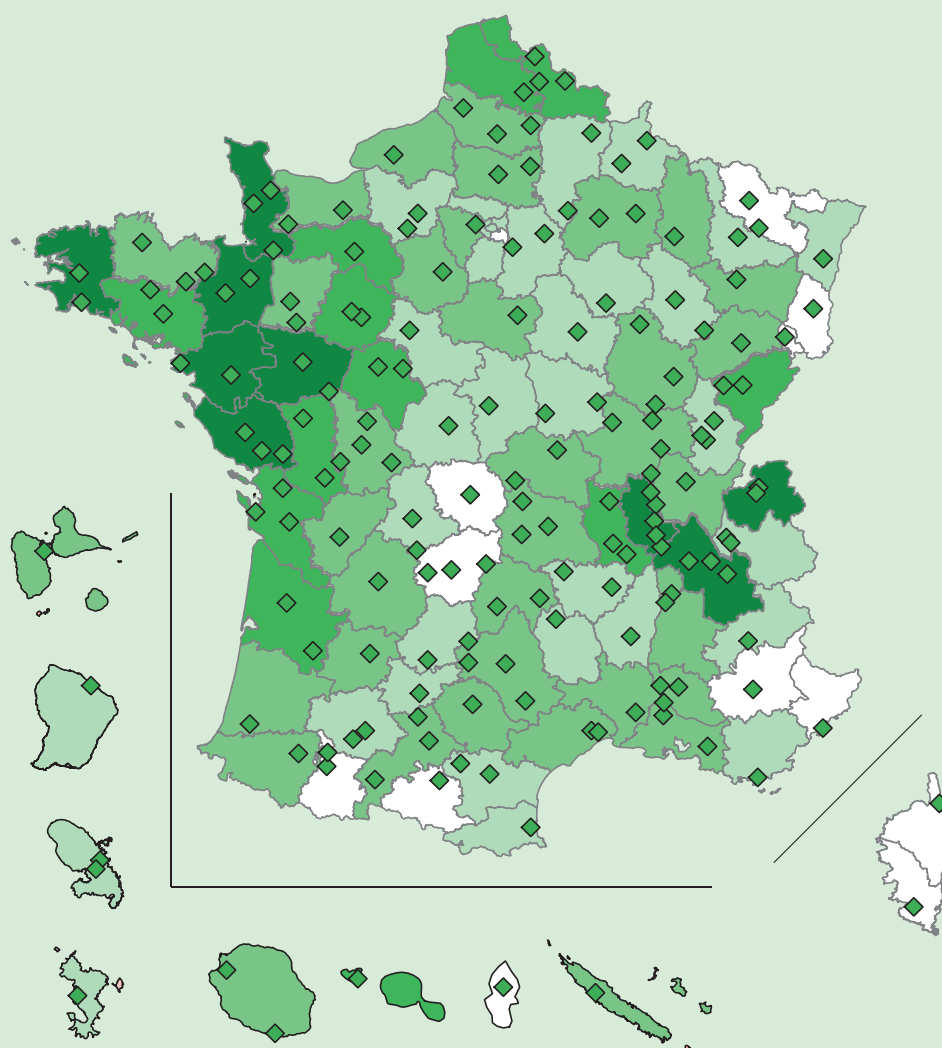
Les 174 Établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles (EPLEFPA) ont une composition originale en regroupant plusieurs entités : 216 lycées d'enseignement général, technologique et professionnel, 94 centres de formation d'apprentis (CFA), 152 centres de formation professionnelle et de promotion agricoles (CFPPA) ainsi que 192 exploitations agricoles et 32 ateliers technologiques à vocation pédagogique.

Les établissements privés sous contrat avec l'État ont une place importante dans l'enseignement agricole

car ils représentent les trois quarts des établissements scolaires et accueillent 60 % des élèves et étudiants. Ils sont quasiment tous affiliés à l'une des fédérations suivantes : l'Union nationale des maisons familiales rurales d'éducation et d'orientation (UNMFREO), le Conseil national de l'enseignement agricole privé (CNEAP), l'Union nationale rurale d'éducation et de promotion (UNREP) ou la Fédération des écoles supérieures d'ingénieurs en agriculture (FESIA).

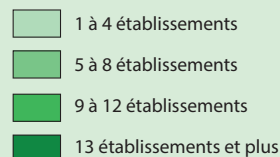
**L'une des particularités des établissements de l'enseignement agricole est de disposer d'une large offre de formation par alternance.** L'apprentissage est majoritairement proposé par les établissements publics. Des formations par alternance sous statut scolaire, caractérisées par d'importantes périodes de stage en entreprise, sont dispensées par les maisons familiales rurales et quelques établissements affiliés à l'UNREP.

## LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE À LA RENTRÉE 2018



◆ Localisation des établissements publics d'enseignement et de formation professionnelle agricoles (EPLEFPA)

Répartition des établissements privés d'enseignement agricole par département



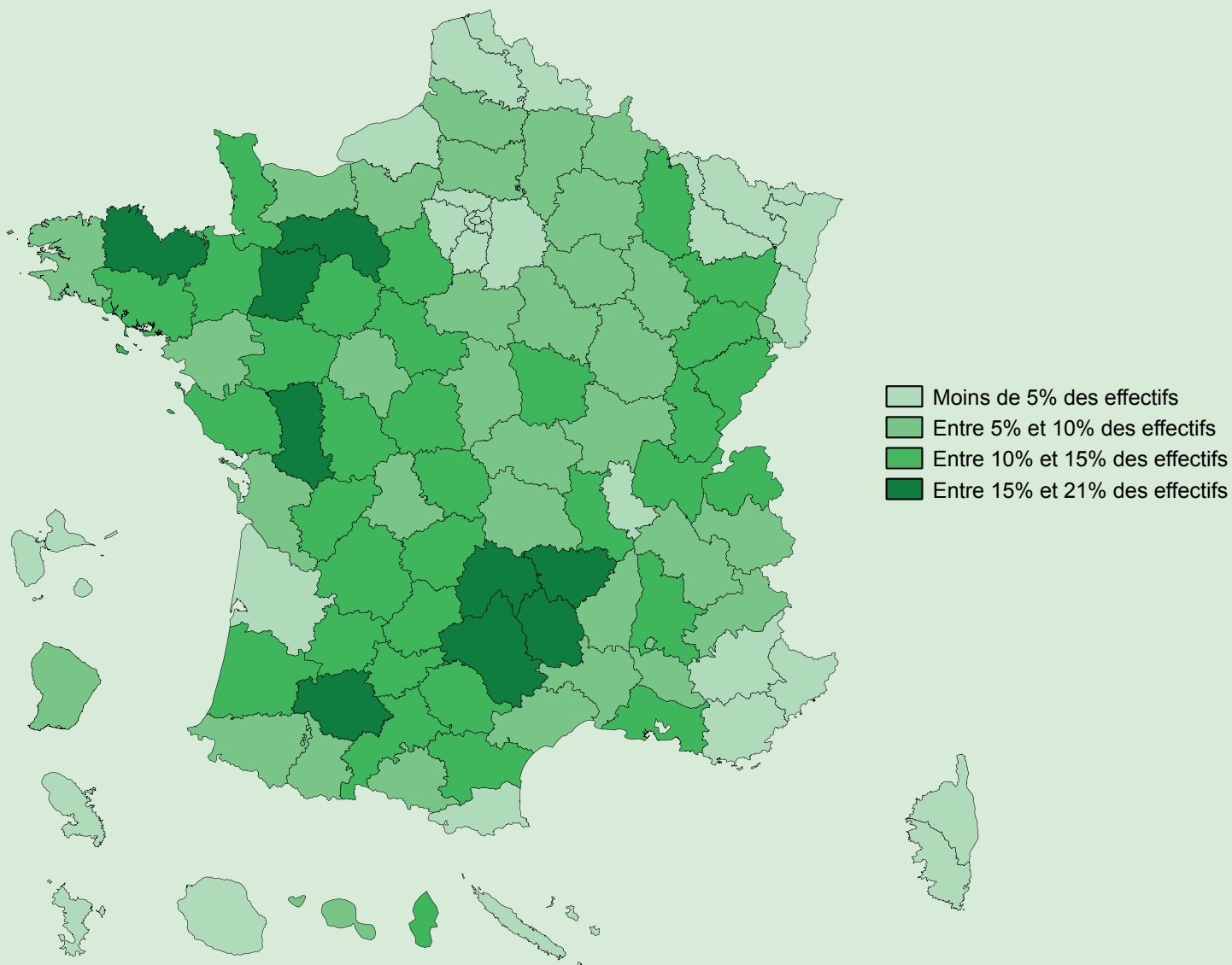
### L'INTERNAT, VECTEUR DE RÉUSSITE

L'enseignement agricole compte une forte présence d'internes (60%). Selon le rapport d'Eric Debarbieux de l'OEVE, il apparaît que l'efficacité scolaire est sensiblement plus élevée et le nombre d'heures dédiées au travail scolaire est plus important pour les internes. Ces derniers s'estiment d'ailleurs plus à l'aise au lycée.

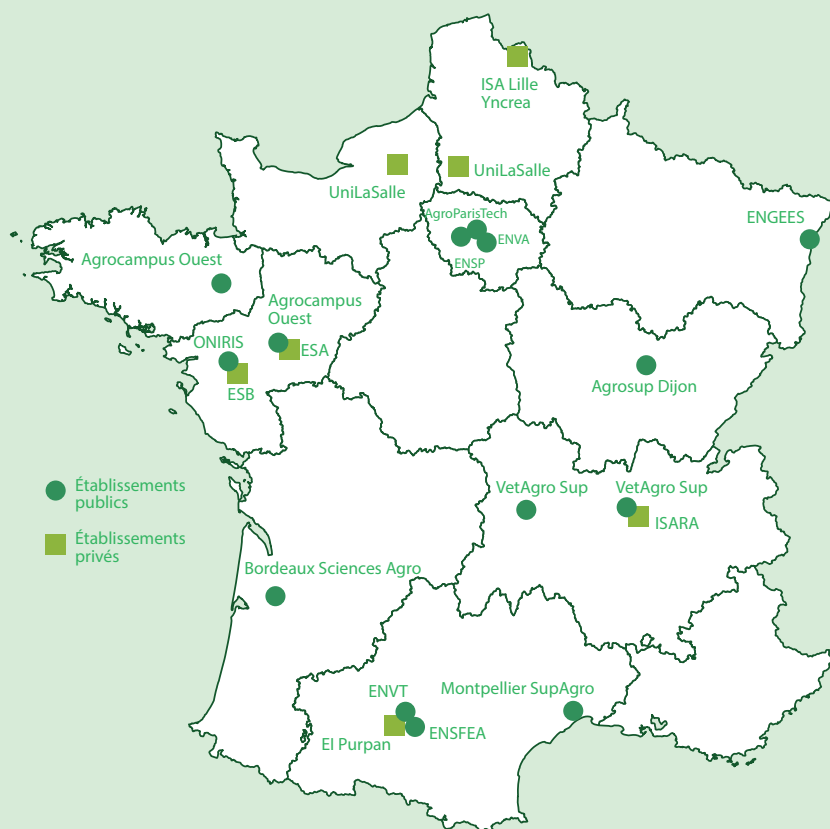
L'internat est propice à la socialisation et à l'apprentissage du vivre ensemble. En effet, les établissements offrent une vie riche en projets et en actions citoyennes, culturelles et sportives développant ainsi un sentiment plus important d'appartenance et de bien être dans l'établissement.

Les lycées en ont fait un atout et un facteur d'attractivité, en mettant en avant le rôle qu'il joue dans la construction de l'individu et son intégration sociale.

PROPORTION D'ÉLÈVES ET D'ÉTUDIANTS DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE  
PARMI L'ENSEMBLE DES ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS DE LA 4<sup>e</sup> AU BTS À LA RENTRÉE 2018



## LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AGRONOMIQUE, VÉTÉRINAIRE ET DE PAYSAGE À LA RENTRÉE 2018



### ÉCOLES VÉTÉRINAIRES

**ENVA** – École nationale vétérinaire d'Alfort

**ENVT** – École nationale vétérinaire de Toulouse

**ONIRIS** – École nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation, Nantes-Atlantique

**VetAgroSup** – Institut national d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement  
*Campus à Lyon*

### ÉCOLE DE PAYSAGE

**ENSP** – École nationale supérieure de paysage de Versailles  
*Campus à Versailles et Marseille*

### ÉCOLES D'INGÉNIEURS

**AGROCAMPUS OUEST**  
Institut national supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage  
*Campus à Rennes et Angers*

**AgroParisTech** – Institut national des sciences et industries du vivant et de l'environnement  
*Campus à Paris, Grignon, Massy, Nancy, Montpellier, Clermont-Ferrand et Kourou*

**Agrosup Dijon** – Institut national supérieur des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement

**Bordeaux Sciences Agro**  
École nationale supérieure des sciences agronomiques de Bordeaux-Aquitaine

**ENGEEES** – École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg

**Montpellier SupAgro**  
Institut national d'études supérieures agronomiques de Montpellier

**ONIRIS** – École nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation, Nantes-Atlantique

**VetAgroSup** – Institut national d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement  
*Campus à Clermont-Ferrand*

**El Purpan** – École d'ingénieurs de Purpan

**ESA** – École supérieure d'agricultures d'Angers-Loire

**ESB** – École supérieure du bois

**ISA Lille/Yncrea** – Institut supérieur d'agriculture de Lille

**ISARA Lyon** – Institut supérieur d'agriculture et d'agroalimentaire de Rhône-Alpes

**UniLaSalle** – Institut polytechnique UniLaSalle  
*Campus à Beauvais et Rouen*

### ÉTABLISSEMENT DE FORMATION DES PERSONNELS DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

**ENSFEA** – École nationale supérieure de formation de l'enseignement agricole

# UN BUDGET AU SERVICE DE LA FORMATION ET DE LA PROMOTION SOCIALE



Le ministère de l'agriculture a consacré, en 2017, **37 % de son budget à l'enseignement agricole, soit 1,8 milliard d'euros**, dont 1,2 milliard d'euros pour la rémunération des personnels. Pour les établissements publics, le ministère de l'agriculture a dépensé 9 719 euros pour chaque élève ou étudiant en lycée agricole et 15 038 euros pour chaque étudiant préparant un diplôme d'ingénieur, de paysagiste ou de vétérinaire.

En outre, les conseils régionaux, propriétaires des bâtiments et terrains des EPLEFPA, en assurent l'entretien et l'équipement et prennent en charge la rémunération des agents régionaux qui y exercent leurs fonctions.

**Plus de 60 000 élèves et étudiants de l'enseignement agricole bénéficient d'une aide financière du ministère de l'agriculture**, attribuée en fonction des ressources de leur famille, pour un montant global de 84 millions d'euros.

Cette aide comprend les bourses d'études ainsi que des primes complémentaires attribuées aux boursiers en fonction de leur formation et de leur

mode d'hébergement (prime d'équipement, prime d'internat, etc.). Le montant annuel moyen de l'aide accordée est de 936 euros pour un élève et de 3 441 euros pour un étudiant.

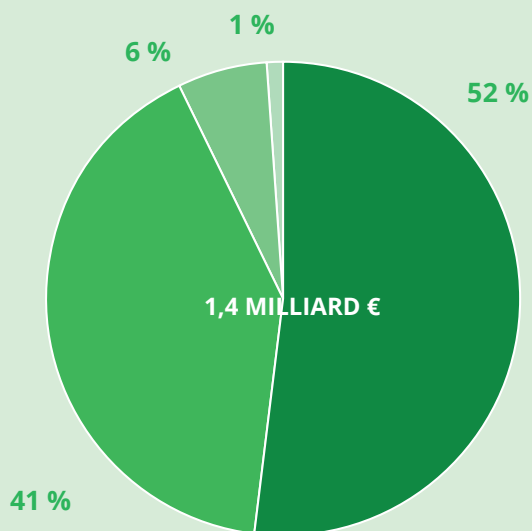
Les élèves et étudiants réalisant des stages ou des séjours académiques à l'étranger peuvent aussi obtenir une aide financière du ministère de l'agriculture. En 2018, ce sont plus de 3 400 élèves et étudiants qui en ont bénéficié, pour un montant global de 1,31 million d'euros.

**Le ministère de l'agriculture poursuit aussi son action pour favoriser l'inclusion scolaire des élèves et des étudiants en situation de handicap.**

En 2017, il a consacré 7,3 millions d'euros à l'accompagnement des élèves et étudiants en situation de handicap par l'emploi d'auxiliaires de vie scolaire et par le financement de matériels pédagogiques.



## 1 – RÉPARTITION DES DÉPENSES ALLOUÉES PAR LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE À L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE EN 2017



Mise en œuvre de l'enseignement dans les établissements publics



Mise en œuvre de l'enseignement dans les établissements privés



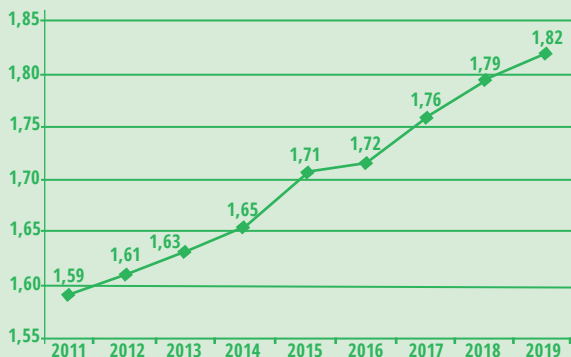
Aide sociale aux élèves et étudiants



Moyens communs à l'enseignement agricole

## 2 – ÉVOLUTION DU BUDGET CONSACRÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE À L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE\*

En milliards d'euros



## 3 – BÉNÉFICIAIRES D'UNE BOURSE SUR CRITÈRES SOCIAUX



ÉLÈVES



ÉTUDIANTS

|                           |                     |                     |
|---------------------------|---------------------|---------------------|
| Nombre de boursiers       | 46 436              | 13 912              |
| Part de boursiers         | 32 %                | 41 %                |
| Montant total des bourses | 43 millions d'euros | 41 millions d'euros |
| Aide moyenne accordée     | 936 €               | 2 699 €             |

# DES PERSONNELS ENGAGÉS DANS LA FORMATION DES APPRENANTS



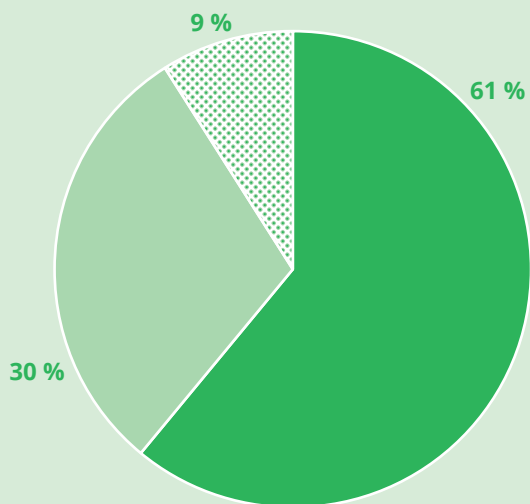
La communauté éducative de l'enseignement agricole comprend des personnels du ministère de l'agriculture, des personnels des collectivités territoriales ainsi que des personnels rémunérés par les établissements d'enseignement sur leurs ressources propres. Tous participent à la formation et à l'éducation des quelques 210 000 élèves, étudiants et apprentis de l'enseignement agricole.




**Le ministère de l'agriculture emploie plus de 16 000 agents pour le secteur de l'enseignement agricole.** Six emplois sur dix sont exercés dans les établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles (EPLEFPA), trois sur dix dans les établissements privés d'enseignement agricole et un sur dix dans les établissements publics d'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage. En outre, cinq cents personnes environ concourent à la gestion de l'enseignement agricole en administration centrale ou dans les services régionaux du ministère de l'agriculture.

Les personnels des EPLEFPA exercent des fonctions variées. 70 % des personnels du ministère de l'agriculture travaillant dans ces établissements assurent des fonctions d'enseignement, 20 % des fonctions administratives, techniques, d'éducation et de santé et 10 % des fonctions de direction. Sur leurs ressources propres, les EPLEFPA assurent la rémunération des personnels des centres de formation d'apprentis (CFA), des centres de formation professionnelle et de promotion agricole (CFPPA), des exploitations agricoles et des ateliers technologiques. Les conseils régionaux rémunèrent, quant à eux, les personnels assurant les services d'accueil, de restauration et d'entretien des locaux.

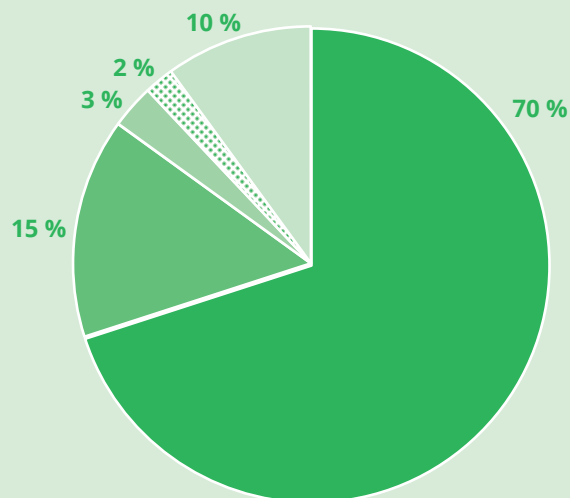
**Dans l'enseignement agricole, les matières techniques représentent une part importante des enseignements dispensés.** Pour ce qui est des lycées agricoles publics, l'agronomie, la zootechnie et l'agroéquipement sont les matières techniques qui comptent le plus grand nombre d'enseignants.






### 1 - RÉPARTITION DES AGENTS DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE EXERÇANT DANS L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE



-  Établissements publics d'enseignement et de formation professionnelle agricoles
-  Établissements privés d'enseignement agricole
-  Établissements publics d'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage

### 2 - RÉPARTITION DES AGENTS DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE EXERÇANT DANS LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLES\*



-  Personnels d'enseignement
-  Personnels d'éducation
-  Personnels de santé
-  Personnels administratifs et techniques
-  Personnels de direction

\* Ne sont pas compris les personnels rémunérés sur les ressources propres des établissements et ceux mis à disposition par les conseils régionaux.

### 3 - RÉPARTITION DES ENSEIGNANTS DE MATIÈRES TECHNIQUES DES LYCÉES AGRICOLES PUBLICS SELON LA DISCIPLINE

 **28 %**  
Agronomie

 **18 %**  
Zootechnie


 **15 %**  
Agroéquipement

 **12 %**  
Agroalimentaire

 **11 %**  
Aménagement paysager

 **7 %**  
Gestion des espaces naturels

 **6 %**  
Services aux personnes

 **3 %**  
Aménagement forestier

# TÉMOIGNAGES



**Olivier Lavielle**  
Directeur  
Bordeaux Sciences Agro

Olivier Lavielle a pris la direction de Bordeaux Sciences Agro, école nationale d'ingénieurs en agronomie qui compte plus de 600 étudiants, après avoir été enseignant chercheur pendant 16 ans. « Seul établissement représentant l'enseignement supérieur agronomique en Nouvelle Aquitaine, 1<sup>ère</sup> région agricole en valeur de France et d'Europe, Bordeaux Sciences Agro est un des éléments structurants de l'enseignement agricole régional. Nous participons au développement des points forts de la région comme la viticulture avec, par exemple, depuis 2014 un master en langue anglaise et un bachelor dont la réussite illustre la très forte attractivité internationale de Bordeaux. Plus de 10 nationalités sont représentées dans le bachelor pour sa première année

d'existence. L'équipe pédagogique est elle-même très internationale. » Le lien avec l'enseignement agricole technique est l'un des enjeux de l'établissement : « à l'initiative de la Région Nouvelle-Aquitaine, nous travaillons à la mise en place d'Agro Smart Campus, réseau de connaissances et de compétences entre Bordeaux Sciences Agro, la mission Agrobiosciences de l'INRA et l'ensemble des lycées agricoles publics et privés. Via notamment les outils numériques mais aussi des conférences et événements délocalisés, nous souhaitons que, sur l'ensemble du territoire de la grande région, chaque lycée offre les mêmes possibilités d'accès aux savoirs et aux études supérieures afin de mieux préparer les acteurs de l'agriculture de demain.

Après avoir été conseiller agricole en chambre d'agriculture puis directeur de l'exploitation agricole d'un établissement d'enseignement pendant 12 ans, Pierre Botheron est aujourd'hui directeur de l'EPLEFPA de Fontaines.

« Ce métier est un métier de contact qui nécessite un engagement constant : contact avec les jeunes, avec l'équipe éducative, avec les élus du territoire et avec l'ensemble de la profession agricole. Outre les missions pédagogiques, les tâches d'un directeur sont nombreuses et variées : gestion administrative et financière, animation des équipes,...

Il est d'ailleurs important de donner du sens au quotidien de chacun puisque tous ont une mission éducative. »

« Grâce à l'exploitation agricole, le lycée est considéré comme un acteur de la vie agricole du département. Cette proximité avec le milieu agricole est un atout et permet de travailler pleinement sur les problématiques de l'adéquation des formations avec le développement des territoires et l'évolution des pratiques en agriculture. »



**Pierre Botheron**  
Directeur  
EPLEFPA Fontaines Sud  
Bourgogne (71)



## Christian Brayer

Directeur  
Lycée agricole  
Provence Verte (83)

Christian Brayer est directeur du Lycée agricole Provence Verte. « Un de mes rôles est d'animer l'ensemble de l'équipe éducative et d'en assurer la cohésion afin d'offrir aux élèves les meilleures conditions pour réussir ».

Au delà de sa mission de formation, l'établissement participe à la mise en œuvre d'une stratégie pour favoriser l'installation des jeunes en agriculture sur le territoire. « Nous proposons deux espaces-test en maraîchage bio et un troisième en élevage volaille est à venir. Le principe : développer une activité agricole de manière responsable et autonome, en grandeur réelle, sur une durée limitée et dans un cadre qui réduit la prise

de risque. Ces espaces-test permettent aux jeunes d'évaluer leur capacité à mener à bien leur projet afin de décider de sa poursuite, de son ajustement ou de son abandon. Nous mettons également à disposition des producteurs locaux des outils de transformation de leurs productions (notamment la légumerie qui est utilisée par les élèves pour leur apprentissage professionnel). Nous travaillons également à un projet de création de micro-entreprise pour préparer les élèves en classe de terminale à entrer dans la vie professionnelle ».

Marie Larroude est chef du service régional de formation et de développement à la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Occitanie.

« Par délégation du directeur régional, j'exerce actuellement l'autorité académique dans une région très vaste qui compte 22 établissements publics et 45 établissements privés, ce qui impose de nombreux déplacements pour pouvoir être présente pour chacun. Au 1<sup>er</sup> trimestre, j'assiste au conseil d'administration des lycées dont les directeurs viennent d'être nommés. Au 2<sup>e</sup> trimestre, je me concentre sur les établissements en difficultés financières et au 3<sup>e</sup> trimestre, je suis les établissements avec des projets particuliers. »

« Les différentes fonctions que j'ai exercées précédemment (exploitante agricole, professeuse d'anglais en lycée agricole, intervenant-conseil, formatrice de formateurs et directrice d'établissement) ont contribué au développement de compétences diverses très utiles pour l'exercice de mes fonctions actuelles. J'ai souvent été dans des établissements où il y avait des difficultés à gérer et c'est un atout aujourd'hui. »



## Marie Larroude

Chef du service régional  
de formation et  
de développement  
DRAAF Occitanie (31)

# TÉMOIGNAGES



**Corine Bourgeois**

Professeur vente et sciences économiques

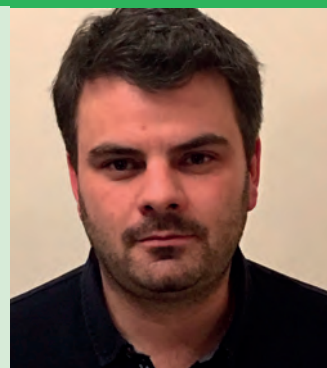
LHPP Ste-Jeanne d'Arc Loches (37)

Pour Corine Bourgeois professeure principale, enseignante en CAP Service à la personne et vente en espace rural et bac professionnel Jardinier et Aménagement paysager, la spécificité de l'enseignement en établissement dépendant de l'UNREP et des Apprentis d'Auteuil réside avant tout dans le « réussir ensemble ». « Dans nos établissements, nous accueillons des publics extrêmement diversifiés : des jeunes en difficultés sociales, des mineurs non accompagnés, des jeunes en situation de handicap... La relation à l'autre est au cœur de notre stratégie. Nous avons une approche individualisée qui nous amène à adapter constamment notre posture, nos enseignements. Nous sommes

des médiateurs et nous formons aussi ces jeunes à la médiation. Il faut s'impliquer pleinement car nous avons des objectifs pédagogiques : au bout du parcours les jeunes doivent décrocher un diplôme et s'insérer professionnellement. Nous mettons en place une pédagogie de projet et travaillons beaucoup en pluridisciplinarité. Nous devons préparer les élèves à la vie professionnelle et ils sont très demandeurs de cas concrets pour illustrer le contenu des cours. »

Après une formation supérieure dans le domaine des agroéquipements, Alexandre Burkhalter devient formateur puis professeur en sciences et techniques des équipements spécialité agroéquipement. « Après quelques années d'enseignement, je suis devenu responsable du hall des agroéquipements du lycée et de la plateforme technologique, j'ai également été expert métier pour les olympiades des métiers, catégorie maintenance des matériels ; puis j'ai souhaité reprendre un temps complet comme enseignant. Avec AgroSup Dijon et l'université de Bourgogne-Franche Comté notamment, nous finalisons la mise en place d'un DU (diplôme d'université niveau bac+4). Nous nous sommes rendus compte, avec les professionnels de la branche

que si les étudiants avaient un très bon niveau technique, leur niveau linguistique pouvait malheureusement être un frein à l'embauche en Europe. Pour remédier à cela, à partir de septembre, 15 étudiants irlandais, italiens et français passeront un trimestre dans chacun de ces 3 pays ou l'ensemble des cours sera en anglais. » En termes de recrutement, l'agroéquipement a le vent en poupe. « Aujourd'hui, un jeune diplômé, grâce à la transversalité de la formation se voit proposer 3 à 5 postes aussi bien chez des concessionnaires que chez des constructeurs. Ce domaine constitue aujourd'hui un des maillons essentiels à la transition agroécologique».



**Alexandre Burkhalter**

Professeur en Agroéquipement



## Nathalie Portaluri

Enseignante  
EPLEFPA Avize Viti Campus (51)

Titulaire d'un BTSA et d'un diplôme national d'œnologie, Nathalie Portaluri s'est dirigée vers l'enseignement pour devenir professeur en viticulture-œnologie. Aujourd'hui, enseignante à Avize Viti Campus, elle coordonne la filière BTSA *Viticulture-Oœnologie* et est présidente adjointe de jury pour cette même filière. « Ces différentes missions sont toutes connexes à mon cœur de métier qu'est l'enseignement. J'aime transmettre des savoirs et des savoir-faire à des publics variés et la taille de notre structure permet d'ailleurs d'avoir des relations privilégiées avec les étudiants. Au sein de notre établissement, les élèves ont la chance de pouvoir mettre en pratique très rapidement ce qu'ils apprennent en classe :

l'exploitation viticole de l'établissement et la coopérative vinicole des anciens élèves leur permettent de découvrir toutes les étapes de l'élaboration du Champagne, des vendanges à la commercialisation. » Les étudiants bénéficient également des relations de l'établissement avec le monde professionnel en étant associés à de nombreux projets, notamment aux manifestations des maisons de Champagne.

Moniteur dans une Maison familiale rurale (MFR), Jérôme Orange enseigne les matières scientifiques à l'ensemble des classes de son établissement et est responsable de la classe de 3<sup>e</sup>. « En MFR, le temps est organisé en deux grandes périodes : la formation en établissement et les stages en entreprise. Cette alternance est un bon levier pour donner du sens aux apprentissages et redonner aux élèves le goût d'apprendre. Cette organisation implique aussi que nous accueillons seulement deux ou trois classes en même temps. »

Les tâches des moniteurs en MFR sont spécifiques : un tiers du temps est consacré à l'enseignement de la discipline et le reste

du temps est consacré à l'éducatif (suivi du déroulé des stages, accompagnement des jeunes en dehors des temps scolaires,...).

« Je mange avec les élèves une fois par semaine et fais une veillée deux fois par mois, ce qui me permet de rencontrer les jeunes dans des situations différentes de celles de la salle de classe pour mieux les connaître et les aider. J'ai ainsi une fonction globale : enseignant, CPE, éducateur,... »



## Jérôme Orange

Moniteur  
MFR Forges les Eaux (76)





DEUXIÈME PARTIE

**UN LARGE ÉVENTAIL  
DE FORMATIONS  
POUR RÉPONDRE  
AUX BESOINS  
DES TERRITOIRES**



# DES ÉLÈVES, ÉTUDIANTS ET APPRENTIS AUX PROFILS VARIÉS



**P**lus de 209 000 élèves, étudiants et apprentis sont scolarisés dans un établissement de l'enseignement agricole. Les établissements

publics accueillent 35 % des élèves, 62 % des étudiants et 72 % des apprentis de l'enseignement agricole. En outre, cet enseignement se caractérise par la présence quasi-systématique d'internats dans les établissements ; 59 % des élèves sont ainsi internes.

Depuis 1975, l'enseignement agricole a vu ses effectifs progresser de plus de 65 % et cette hausse est particulièrement notable pour l'apprentissage. Le nombre d'apprentis dans l'enseignement agricole a plus que doublé entre 1995 et 2017, passant de 17 395 à 35 158. Les établissements d'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage ont aussi connu une forte croissance de leurs effectifs ; le nombre d'étudiants accueillis par ces établissements a presque triplé depuis 1975.

L'origine socioprofessionnelle des élèves de l'enseignement agricole est aujourd'hui plus diversifiée qu'autrefois. Alors qu'en 1985, quatre élèves sur dix étaient enfants d'agriculteurs ou de salariés agricoles, ce n'est actuellement plus le cas d'un

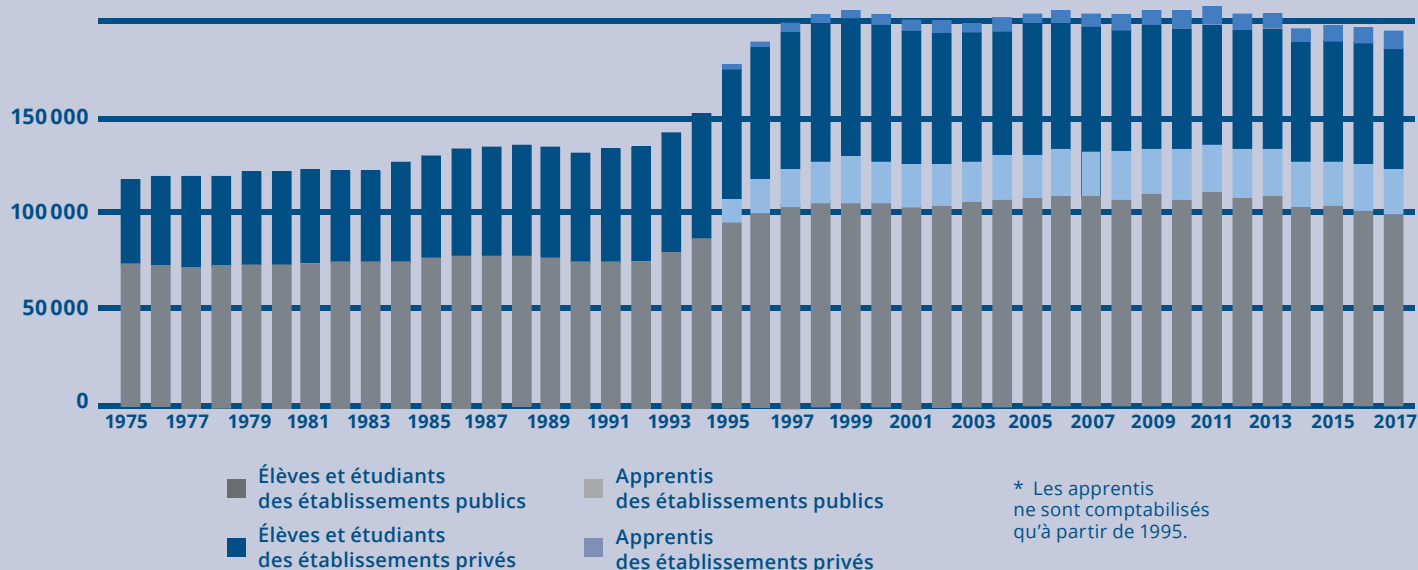
élève sur dix. Ce sont les enfants d'employés et d'ouvriers qui sont les plus nombreux à fréquenter les établissements de l'enseignement agricole ; ils représentent 46 % des effectifs.

**Les filles représentent 46 % des élèves, étudiants et apprentis de l'enseignement agricole.** Elles sont désormais majoritaires parmi les étudiants des établissements de l'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage alors qu'elles ne représentaient que 20 % des effectifs en 1975. Toutefois, en 2016, seulement un apprenti de l'enseignement agricole sur quatre est une fille.

En outre, les établissements de l'enseignement agricole ont participé, en 2017, à l'inclusion scolaire de 7700 élèves à besoins éducatifs particuliers. Parmi eux, 3569 disposent d'un projet personnalisé de scolarisation ouvrant droit, pour 1933 jeunes à une aide humaine.

Un plan d'action national a été établi pour faciliter l'inclusion scolaire de ces élèves en professionnalisant les personnels, en facilitant l'appui aux établissements et aux autorités et en améliorant la qualité des apprenants.

## 1 - ÉVOLUTION DES EFFECTIFS D'ÉLÈVES, ÉTUDIANTS ET APPRENTIS DE LA 4<sup>e</sup> AU BTSA\*



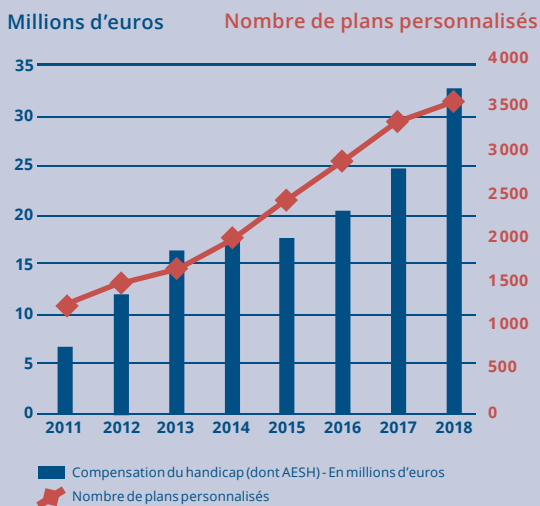
## 2 - ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTUDIANTS DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AGRONOME, VÉTÉRINAIRE ET DE PAYSAGE

1975 2017  
**3 932 9 848**  
 Établissements publics

1975 2017  
**1 818 6 323**  
 Établissements privés

**Total 5 750 16 171**  
**Part des femmes 20 % 61 %**

## 3 - ACCUEIL DES JEUNES EN SITUATION DE HANDICAP : NOMBRE DE PLANS PERSONNALISÉS DE SCOLARISATION (PPS)



### HANDICAP

Les établissements de l'enseignement agricole ont participé, en 2017, à l'inclusion scolaire de 7700 élèves à besoins éducatifs particuliers. Parmi eux, 3569 disposent d'un projet personnalisé de scolarisation ouvrant droit, pour 1933 jeunes à une aide humaine. Un plan d'action national a été établi pour faciliter l'inclusion scolaire de ces élèves en professionnalisant les personnels, en facilitant l'appui aux établissements et aux autorités et en améliorant la qualité des apprenants. De plus, afin d'assurer un accompagnement de qualité des apprenants, la transformation des contrats aidés en contrat AESH a commencé à la rentrée scolaire 2018 et se poursuivra sur une durée de 5 ans.

# DES FORMATIONS POUR TOUS, DE LA 4<sup>e</sup> AU DOCTORAT



Les établissements de l'enseignement agricole proposent des formations de la 4<sup>e</sup> au doctorat, accessibles par la voie scolaire et/ou l'apprentissage. **L'alternance constitue une voie de formation importante dans l'enseignement agricole** que ce soit par apprentissage (35 200 apprentis) ou par alternance sous statut scolaire (47 900 élèves et étudiants). Même si l'apprentissage ne concerne que 11 % des étudiants préparant un diplôme d'ingénieur ou de paysagiste, le nombre d'apprentis dans ces formations a connu une forte croissance annuelle de plus de 20 % depuis 2010.

**112 000 élèves et apprentis suivent une formation de la filière professionnelle.** 39 % d'entre eux se forment dans le secteur des services en milieu rural, 36 % dans celui de la production agricole, 21 % dans celui de l'aménagement des espaces et de la protection de l'environnement et 2 % dans celui de la transformation alimentaire et 2 % dans d'autres secteurs non agricole.

À côté de la filière professionnelle, les établissements de l'enseignement agricole proposent des formations générales et technologiques. 23 500 élèves préparent un baccalauréat scientifique *Écologie, agronomie et territoires* ou un baccalauréat technologique *Sciences*

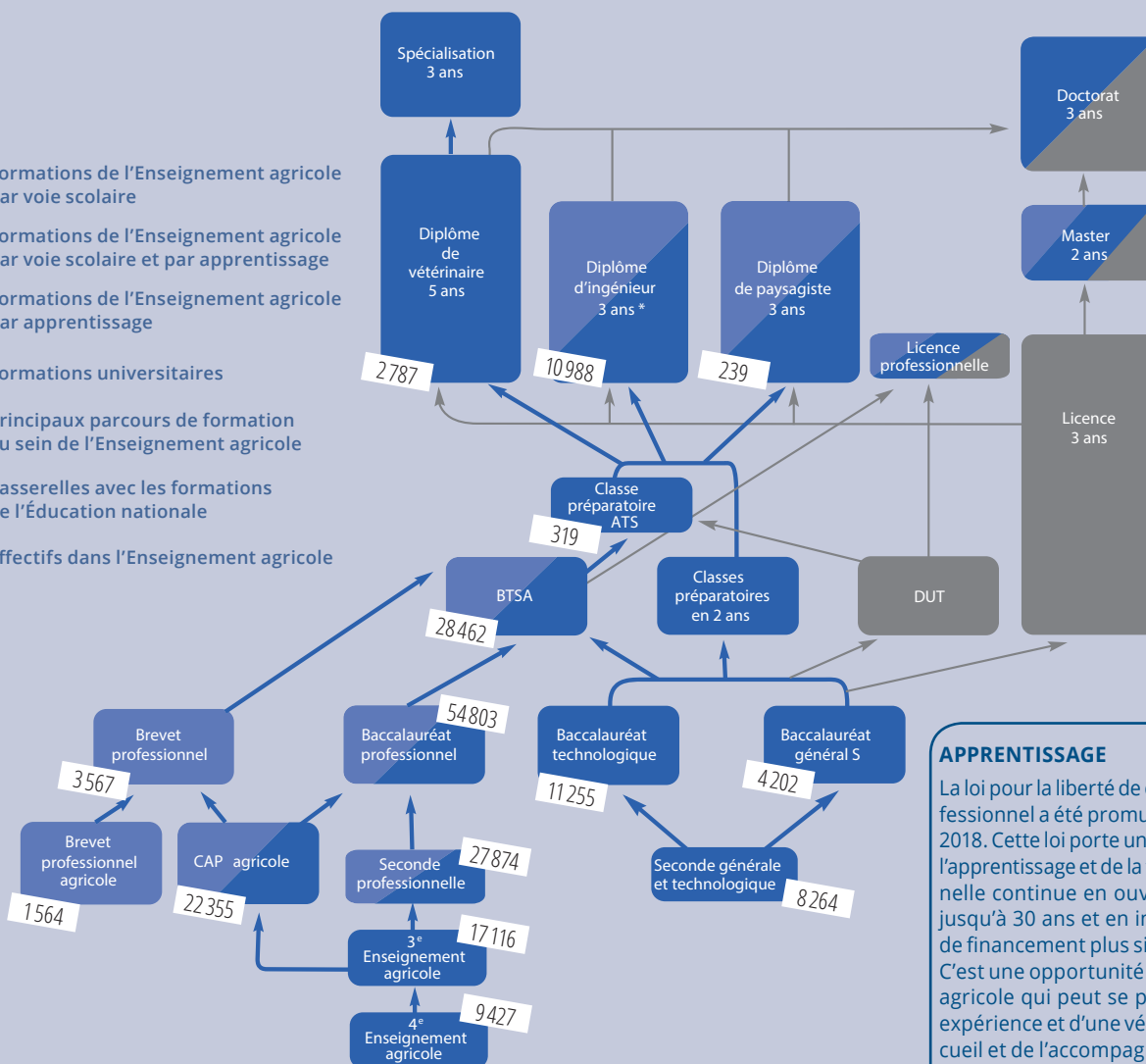
*et technologies de l'agronomie et du vivant.* Certains établissements accueillent également des élèves dès la classe de quatrième ou de troisième.

**L'offre de formation de l'enseignement supérieur agricole est elle aussi diversifiée** avec des classes préparatoires aux grandes écoles, le Brevet de technicien supérieur agricole (BTSA), des diplômes d'ingénieur, de vétérinaire et de paysagiste ainsi que des licences professionnelles, des masters et des doctorats. Les étudiants en BTSA et ceux préparant un diplôme d'ingénieur, de vétérinaire ou de paysagiste représentent 20 % des effectifs de l'enseignement agricole. Parmi les 28 500 étudiants en BTSA, les trois quarts sont spécialisés dans les secteurs de la production agricole, de l'aménagement des espaces et de la protection de l'environnement.

De nombreuses expérimentations en matière d'innovation pédagogique sont en cours puisque 18 établissements scolaires sont sous statut expérimentation et 3 établissements sont impliqués dans des lieux d'éducatifs associés, en partenariat avec l'éducation nationale et la recherche en éducation.

## DES FORMATIONS POUR TOUS, DE LA 4<sup>e</sup> AU DOCTORAT

- Formations de l'Enseignement agricole par voie scolaire
- Formations de l'Enseignement agricole par voie scolaire et par apprentissage
- Formations de l'Enseignement agricole par apprentissage
- Formations universitaires
- ➔ Principaux parcours de formation au sein de l'Enseignement agricole
- ➔ Passerelles avec les formations de l'Éducation nationale
- Effectifs dans l'Enseignement agricole



### APPRENTISSAGE

La loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel a été promulguée le 5 septembre 2018. Cette loi porte une réforme majeure de l'apprentissage et de la formation professionnelle continue en ouvrant l'apprentissage jusqu'à 30 ans et en instituant un système de financement plus simple et plus incitatif. C'est une opportunité pour l'enseignement agricole qui peut se prévaloir d'une solide expérience et d'une véritable culture de l'accueil et de l'accompagnement individualisé des jeunes. L'objectif est d'accueillir plus de jeunes dans les CFA de l'enseignement agricole qui accueillent aujourd'hui déjà 8% des effectifs nationaux d'apprentis.

\*y-compris certains cursus en 5 ans incluant une préparation intégrée

# LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE POUR DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES TOUT AU LONG DE LA VIE



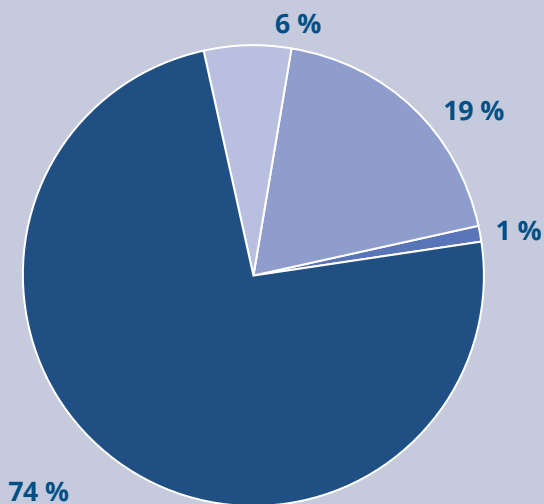
La formation professionnelle continue s'adresse aux salariés, aux travailleurs indépendants comme aux demandeurs d'emploi qui souhaitent acquérir ou conforter leurs compétences professionnelles. Elle a pour but d'assurer l'accès, le maintien ou le retour dans l'emploi ainsi que de sécuriser ou de diversifier les parcours professionnels.

En 2017, les établissements de l'enseignement agricole ont délivré 16,8 millions d'heures-stagiaires dans le cadre de la formation professionnelle continue. Sept stagiaires sur dix ont suivi des formations professionnalisantes, même si les trois quarts du volume horaire réalisé ont été consacrés à des formations conduisant à l'acquisition d'un diplôme, d'un titre ou d'un certificat de qualification professionnelle. Les formations professionnalisantes proposées ont duré 5,5 jours en moyenne. 6 % des stagiaires ont quant à eux bénéficié de prestations d'orientation ou d'accompagnement vers l'emploi, la reconversion ou la reconnaissance des acquis de l'expérience. Les formations ayant pour finalité l'acquisition d'un diplôme, d'un titre ou d'un certificat de qualification professionnelle ont duré en moyenne 11,4 semaines en centre

de formation et ont été suivies par deux stagiaires sur dix. Avec trois millions d'heures-stagiaires délivrées, le Brevet professionnel Responsable d'exploitation agricole est le diplôme phare du secteur et 43 % des stagiaires l'ayant préparé sont des femmes. Il participe à l'obtention de la capacité professionnelle agricole, qui est l'une des conditions d'éligibilité aux aides à l'installation en agriculture.

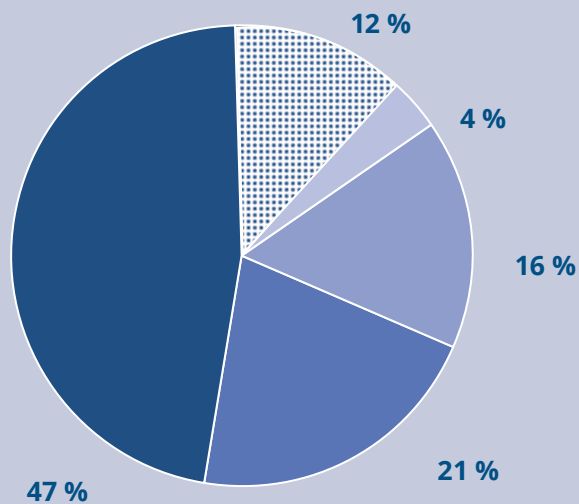
La loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel va modifier substantiellement la formation professionnelle (formation professionnelle continue et apprentissage). Elle réforme particulièrement la gouvernance de l'apprentissage en plaçant « les entreprises au cœur du système », en responsabilité d'apprécier leurs besoins et d'insérer les individus formés. La loi confie de nouvelles missions aux centres de formation d'apprentis (CFA), désormais organismes de formation détenteurs d'une certification qualité à l'instar de la formation professionnelle continue.

### 1 – RÉPARTITION DU NOMBRE D'HEURES-STAGIAIRES DÉLIVRÉES SUIVANT LA FINALITÉ DES FORMATIONS



- Formations conduisant à l'obtention d'un diplôme ou d'un titre
- Formations conduisant à l'obtention d'un certificat de qualification professionnelle
- Formations professionnalisantes
- Prestations d'orientation et d'accompagnement

### 2 – RÉPARTITION DU NOMBRE D'HEURES-STAGIAIRES DÉLIVRÉES SUIVANT LE SECTEUR PROFESSIONNEL DES FORMATIONS\*



- Production agricole
- Aménagement des espaces
- Services aux personnes et aux territoires
- Transformation alimentaire
- Autres secteurs (non agricoles)

\* Hors prestations d'orientation et d'accompagnement

### 3 – EXEMPLES D'ACTIONS DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE DE COURTE DURÉE



**14 201**  
stagiaires

14 heures/stagiaire\*

Certificat individuel pour l'utilisation des produits phytomédicaments (Certiphyto)



**1 774**  
stagiaires

25 heures/stagiaire\*

Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES)



**1 452**  
stagiaires

60 heures/stagiaire\*

Accès des demandeurs d'emploi aux métiers agricoles (ADEMA)



**402**  
stagiaires

150 heures/stagiaire\*

Préparation opérationnelle à l'emploi collective (POEC)

\* Durée moyenne en centre

# TÉMOIGNAGES



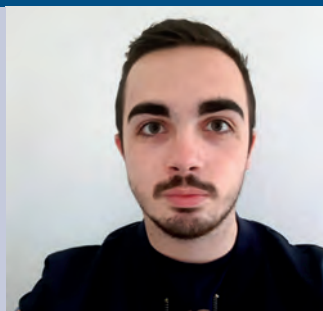
**Alix Debray**  
Étudiante ingénieur  
ENGEES (67)

Après un baccalauréat scientifique, Alix a fait le choix de l'apprentissage. « J'ai préparé un BTS *Métiers de l'eau* et en même temps, je travaillais chez Bureau Veritas où j'évaluais la conformité sanitaire de l'eau. J'ai ensuite suivi une année de classe préparatoire Adaptation technicien supérieur (ATS) *Ingénierie industrielle* ce qui m'a permis d'intégrer l'ENGEES par apprentissage, comme un quart des étudiants de l'école. En parallèle de ma formation d'ingénieur, je travaille actuellement au Pôle régional Ingénierie de Reims, un bureau d'études de SNCF Réseau. J'ai deux grands domaines d'intervention : l'hydraulique, pour s'assurer que l'eau ne

gène pas la circulation des trains et l'environnement, afin de préserver la faune et la flore locales des activités ferroviaires. » Dans quelques mois, Alix partira pour deux mois en stage dans un institut de recherche des Nations unies. « Je conseille la voie de l'apprentissage qui permet d'être formé tout en étant sur le terrain. C'est beaucoup de travail mais c'est très riche et je serai opérationnelle dès l'obtention de mon diplôme ! »

Arthur s'est orienté en BTSA sciences et technologies des aliments après un bac scientifique. « Pour ce cursus, j'avais le choix entre la voie scolaire classique ou l'apprentissage. Même s'il y a des stages en formation scolaire ce qui apporte du concret, je souhaitais être vraiment intégré dans le milieu professionnel. Le choix de l'apprentissage était pour moi le plus pertinent. J'effectue à peu près 60% de ma formation sur le terrain en entreprise et 40 % en centre de formation. Après quelques semaines de découverte de l'entreprise dans sa globalité, on m'a confié une mission en conduite de ligne. J'apprécie les aller-retour entre l'entreprise et le CFA.

En formation, on débute toujours par un bilan de ce qui s'est fait en entreprise, cela permet de faire le lien entre l'enseignement et notre activité professionnelle. De même en entreprise on est souvent amené à mettre en pratique ce qu'on a vu pendant la formation. Pouvoir mettre aussi rapidement en application la théorie, c'est vraiment très formateur. » Arthur est le 9ème apprenti de son entreprise qui apprécie entre autres le regard neuf apporté par les apprentis et la formation en interne de futurs employés.



**Arthur Toupin**  
Apprenti en sciences et  
technologies des aliments au  
CFPPA de Pontivy (56)





## Olivier Lorette

Directeur  
EPLEFPA de DOUAI (59)

Après plusieurs années comme cadre dans la grande distribution (responsabilité du secteur produits frais, négociation en centrale d'approvisionnement), Olivier Lorette passe le concours de professeur de Sciences économiques en lycée agricole puis devient directeur d'établissement en 2007. Il considère son travail comme celui « d'un chef d'orchestre : la diversité des publics, des formations, des missions et des activités demande une grande capacité d'adaptation. L'EPL de DOUAI est constitué de 3 lycées, 3 exploitations agricoles, un CFA sur 3 sites et un CFPPA sur 4 sites. Il faut pouvoir donner une unité à une collectivité complexe.

Cela nous a en quelque sorte préparé pour la réforme de l'apprentissage et de la formation continue : Il va y avoir une plus grande individualisation des parcours, des formations à construire en réponse à des besoins en compétence des professionnels, il faudra être en capacité de gérer des entrées et sorties d'apprentissage tout au long de l'année et de profiter des opportunités offertes par la loi. Nos établissements sont outillés pour répondre à cela avec les différentes voies de formations, les liens avec le territoire et les entreprises, les exploitations... »

Abel Bateau a tout d'abord été topographe et opérateur géomètre avant de préparer un CAPa *Travaux forestiers* en apprentissage à l'Office national des forêts (ONF). Aujourd'hui, il est responsable de l'unité de production de l'ONF en Guyane. Il est aussi vice-président du conseil de perfectionnement du CFPPA de Matiti et maître d'apprentissage.

« Le rôle de maître d'apprentissage est important car pendant deux ans, nous formons les jeunes sur le terrain en complément de leur formation théorique. L'apprentissage est particulièrement adapté aux métiers techniques et très diversifiés du domaine forestier.

J'accompagne les jeunes aussi bien dans leur préparation "métier" que sur leur capacité à vivre en forêt pendant plusieurs jours. La formation par apprentissage est un véritable atout tant pour l'apprenti que pour l'entreprise : 70 % des ouvriers forestiers de notre unité ont été apprentis dans notre structure, ce qui a facilité leur intégration après leur embauche. »



## Abel Bateau

Maître d'apprentissage  
(973)

# TÉMOIGNAGES



## Antoine Kreuter

Élève en baccalauréat  
*Sciences et technologies  
du vivant*  
EPLEFPA Les Sillons  
de Haute Alsace (68)

Pour Antoine, le bac technologique *Sciences et technologies du vivant* n'est pas assez connu. « Les lycées agricoles ne forment pas que des agriculteurs et des viticulteurs. Quand on est passionné par la nature et les sciences, il faut choisir l'enseignement agricole sans hésiter ! » Afin de consolider sa culture générale, Antoine a choisi de prendre *Langues régionales d'Alsace* en option au baccalauréat : « cette option permet de mieux connaître la culture et les traditions de notre région, les échanges transfrontaliers et bien sûr, d'obtenir des points au bac ! C'est une option qui intéresse de plus en plus d'élèves ; il y a 5 ans, il n'y

avait que 8 inscrits dans l'établissement et aujourd'hui, 77 élèves suivent cette option ».

Après son baccalauréat, Antoine espère être accepté en DUT *Génie biologique* puis passer le concours d'entrée en école d'ingénieur en agronomie. « Après cette formation, j'aimerais faire une année de césure dans un pays anglophone pour maîtriser cette langue car je me verrais bien travailler à l'étranger dans un laboratoire de recherche dans l'innovation agroalimentaire. »

« J'ai choisi la filière aménagements paysagers car j'aime la nature et je souhaite travailler en extérieur » explique Romain. Élève en classe de terminale du Baccalauréat professionnel agricole *Aménagements paysagers*, il aimerait par la suite préparer un BTS *Aménagements paysagers*. « Une entreprise m'a proposé un contrat d'apprentissage mais je préfère poursuivre par la voie scolaire pour continuer à avoir un accompagnement personnalisé. » Dysphasique, Romain bénéficie d'un auxiliaire de vie scolaire et d'aménagements pédagogiques tels que l'adaptation des consignes, l'allègement de la charge de

travail et du temps supplémentaire pour les contrôles. « Ces aménagements m'ont permis de poursuivre mes études sans difficulté. Les enseignants et les intervenants m'accompagnent et tiennent compte de mon handicap. Si parfois certains oublient d'adapter les consignes à mon cas particulier, tout se règle toujours très rapidement. » Après ses études, Romain aimerait devenir conducteur de travaux, un métier qui lui permettrait d'allier le travail en bureaux d'études avec le suivi des réalisations sur le terrain.



## Romain Richard

Élève en baccalauréat  
*Aménagements paysagers*  
EPLEFPA Lyon - Dardilly (69)



## Éloïse Vicente

Élève en baccalauréat  
*Services aux personnes  
et aux territoires*  
MFR de Vertus (51)

Entrée en classe de troisième dans une Maison familiale rurale (MFR), Éloïse s'apprête à passer le baccalauréat professionnel agricole *Services aux personnes et aux territoires* d'ici quelques mois. « Je n'étais pas à l'aise au collège. En MFR, les périodes en entreprise permettent vraiment de comprendre ce qui est appris en classe. On a 16 à 17 semaines de cours et le reste du temps, on est en stage en France ou à l'étranger. D'ici quelques semaines, je vais d'ailleurs partir en Italie avec le programme Erasmus +. »

Grâce à ses différents stages, Éloïse a affiné son projet professionnel : « Lorsque j'ai commencé ma formation, je souhaitais

travailler dans le domaine de la petite enfance. Les stages m'ont permis de voir différents domaines et aujourd'hui, je pense m'orienter après mon bac vers le diplôme d'éducateur spécialisé pour les personnes en situation de handicap. » Comme beaucoup d'élèves de sa classe qui pensaient travailler directement après le baccalauréat, Éloïse souhaite désormais poursuivre ses études dans une spécialisation qu'elle pourrait suivre en alternance, avant d'entrer dans la vie active.

Après un bac scientifique, Henri intègre l'ISA de Lille « j'ai toujours été dans le milieu agricole : mes grands-parents étaient agriculteurs, mon père est technicien dans une coopérative agricole d'alimentation des bovins et je passe une partie de mon temps libre sur des exploitations pour aider des amis. L'école et en particulier les nombreux stages en France et à l'étranger m'ont permis d'affiner mon projet professionnel. J'ai effectué des stages en polyculture élevage, en agroalimentaire, dans une exploitation laitière au Canada et comme assistant ingénieur dans une concession agricole. Je n'avais pas d'apriori et j'étais ouvert à tous les domaines ; tous ces stages ont été très enrichissants et

m'ont guidés pour mon futur parcours professionnel. Je vais chercher pour ma dernière année un contrat de professionnalisation dans le domaine du commerce du machinisme ou dans le domaine du commerce des équipements d'élevage. » Aujourd'hui en 4<sup>ème</sup> année, Henri a aussi beaucoup apprécié la vie associative « C'est une autre forme d'engagement. Vice-Président du bureau des étudiants je m'implique dans la vie de l'établissement, je suis en contact avec l'ensemble des étudiants et du service pédagogique de l'école. Je participe également depuis 2 ans à la junior entreprise de l'école, des façons différentes de découvrir le monde professionnel. »



## Henri Bodart

Étudiant en 4<sup>ème</sup> année  
ISA Lille (59)



---

TROISIÈME PARTIE

---

**DE BONS RÉSULTATS  
AUX EXAMENS  
ET UNE INSERTION  
PROFESSIONNELLE RÉUSSIE**



## UNE PLURALITÉ DE VOIES D'ACCÈS AUX DIPLÔMES



Le ministère de l'agriculture a délivré en 2018 **plus de 80 000 diplômes, allant du Certificat d'aptitude professionnelle agricole (CAP agricole) au Brevet de technicien supérieur agricole (BTSA)**. Trois possibilités sont offertes aux candidats pour acquérir ces diplômes :

- ▶ la voie des examens, empruntée par 86 % des diplômés, majoritairement des élèves et des apprentis ;
- ▶ l'acquisition d'unités capitalisables, choisie par 14 % des diplômés et destinée aux adultes et aux apprentis ;
- ▶ la validation des acquis de l'expérience, qui a concerné moins de 1% des diplômés.

Pour la quasi-totalité des diplômes délivrés, le taux de réussite à l'examen est supérieur à 80 % depuis 2011, avec néanmoins des différences selon les diplômes et le statut des candidats.

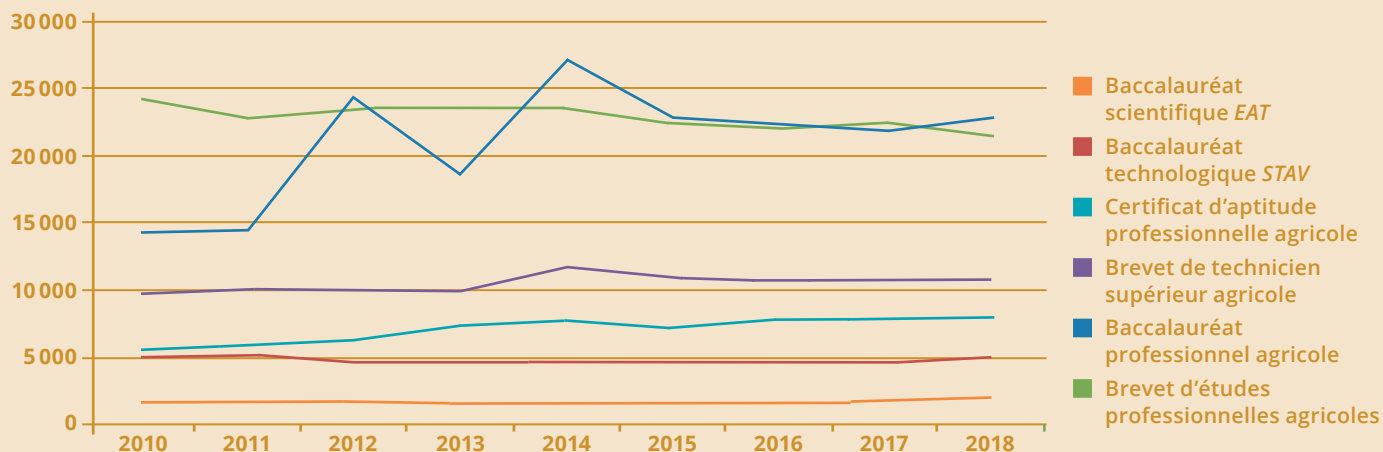
Suite à la mise en œuvre de la rénovation de la voie professionnelle, la part des diplômés du baccalauréat professionnel agricole parmi l'ensemble des diplômés est passée de 25 % en 2011 à 34 % en 2018.

Le baccalauréat professionnel agricole se prépare désormais en trois ans au lieu de quatre et le Brevet d'Études Professionnelles Agricole (BEPA) s'obtient en contrôle continu au cours de cette formation.

**En 2018, 29 848 bacheliers de France métropolitaine et des départements d'outre-mer ont été diplômés par le ministère de l'agriculture.**

56% des 27 400 élèves entrés en seconde professionnelle agricole en 2014 ont obtenu leur baccalauréat professionnel agricole après un parcours en 3 ans sans redoublement et 7 % sont toujours en train de le préparer. Les sorties en cours de formation sont fréquentes puisqu'elles ont concerné 27 % des élèves inscrits en seconde ; ces derniers ont pu intégrer une formation par apprentissage pour acquérir ce diplôme, une autre formation de l'enseignement agricole ou de l'Éducation nationale, voire entrer dans la vie active. Pour autant, le BEPA a été obtenu par 75 % des élèves entrés en seconde professionnelle.

## 1 - ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DIPLÔMÉS PAR LA VOIE DES EXAMENS DEPUIS 2010



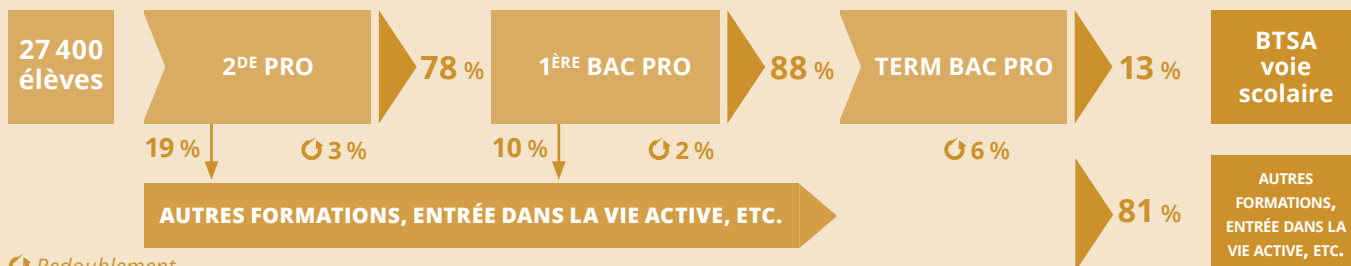
\* Double flux de candidats lié à la rénovation de la voie professionnelle

## 2 - TAUX DE RÉUSSITE AUX EXAMENS PAR DIPLÔME EN 2017

| Certificat d'aptitude professionnelle agricole | Brevet d'études professionnelles agricoles | Baccalauréat professionnel agricole | Baccalauréat technologique STAV | Baccalauréat scientifique EAT | Brevet de technicien supérieur agricole |
|--|--|-------------------------------------|---------------------------------|-------------------------------|---|
| 96 %   | 90 %                                       | 86 %                                | 91 %                            | 93 %                          | 75 %                                    |

## 3 - PARCOURS DES ÉLÈVES ENTRÉS EN SECONDE PROFESSIONNELLE À LA RENTRÉE 2014

Rentrée  
2014



🔄 Redoublement

# DES PARCOURS DIVERSIFIÉS POUR UNE MEILLEURE INSERTION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS DU CAP AGRICOLE AU BTSA



**A**u cours des trois ans suivant l'obtention de leur CAP agricole, baccalauréat professionnel agricole ou BTSA, près de six diplômés sur dix ont poursuivi des études. Parmi ces derniers, 53 % des titulaires du CAP agricole se sont orientés vers un baccalauréat professionnel agricole, 57 % des bacheliers vers un BTSA et 56 % des diplômés du BTSA vers une licence professionnelle. Trois ans après l'obtention de leur diplôme, 58 % des diplômés du CAP agricole, 66 % des bacheliers et 54 % des titulaires du BTSA sont entrés dans la vie active. Leur insertion professionnelle dépend de plusieurs facteurs que sont le niveau de diplôme, la spécialité de formation, le genre et la voie de formation.

**Plus le niveau de diplôme est élevé, meilleure est l'insertion professionnelle.** Parmi les diplômés entrés dans la vie active, 76 % des titulaires d'un CAP agricole, 82 % des bacheliers et 90 % des diplômés du BTSA sont en emploi trois ans après l'obtention de leur diplôme. En outre, l'élévation

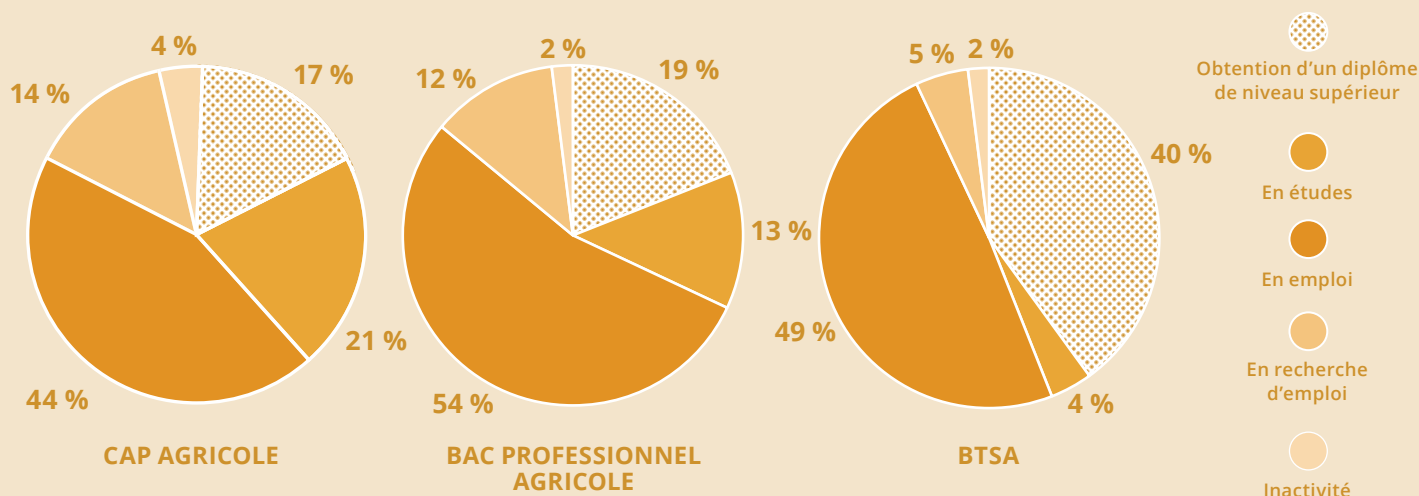
du niveau du diplôme obtenu réduit les disparités d'insertion entre les femmes et les hommes.

**Que ce soit pour le CAP agricole, le baccalauréat professionnel agricole ou le BTSA, les différentes spécialités proposées forment à des professions variées, dont certaines sont particulièrement porteuses d'emploi.** Le Taux net d'emploi (TNE) est particulièrement élevé pour les diplômés du BTSA *Productions animales* (95 %) et *Technico-commercial* (93 %) ainsi que pour les diplômés du Baccalauréat professionnel agricole *Conduite et gestion de l'exploitation agricole – Système à dominante cultures* (93 %) et *Agroéquipement* (91 %).

Enfin, la voie de formation s'avère être un déterminant de l'insertion professionnelle : les diplômés par apprentissage sont plus souvent en emploi que ceux issus de la voie scolaire, à diplôme et spécialité identiques.



## 1 - SITUATION DES DIPLÔMÉS TROIS ANS APRÈS L'OBTENTION DU DIPLÔME



## 2 - TAUX NET D'EMPLOI TROIS ANS APRÈS L'OBTENTION DU DIPLÔME\*

| Diplôme                    | Taux net d'emploi |
|----------------------------|-------------------|
| CAP AGRICOLE               | 76%               |
| FEMMES                     | 72%               |
| HOMMES                     | 78%               |
| BAC PROFESSIONNEL AGRICOLE | 82%               |
| FEMMES                     | 78%               |
| HOMMES                     | 85%               |
| BTSA                       | 90%               |
| FEMMES                     | 87%               |
| HOMMES                     | 92%               |

## 3 - STATUT D'EMPLOI DES DIPLÔMÉS TROIS ANS APRÈS L'OBTENTION DE LEUR DIPLÔME

| Diplôme                    | Salariés en contrat à durée indéterminée | Indépendants |
|----------------------------|--|--------------|
| CAP AGRICOLE               | 38%                                      | 7%           |
| BAC PROFESSIONNEL AGRICOLE | 50%                                      | 9%           |
| BTSA                       | 58%                                      | 15%          |

\* Taux net d'emploi : Part des individus en activité professionnelle parmi ceux entrés sur le marché du travail. Hors diplômés ayant obtenu un diplôme de niveau supérieur au cours des 3 ans.

Champ : Diplômés par la voie scolaire et par apprentissage.

Source : MAA-DGER ; AgroSup Dijon-Eduter

Enquêtes sur le cheminement scolaire et professionnel des diplômés du CAP agricole en 2014 (France métropolitaine), du baccalauréat professionnel agricole en 2012 (France métropolitaine, DOM-COM et Nouvelle-Calédonie) et du BTSa en 2013 (France métropolitaine, DOM-COM et Nouvelle-Calédonie).

# UNE INSERTION PROFESSIONNELLE RAPIDE POUR LES DIPLÔMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AGRONOMIQUE, VÉTÉRINAIRE ET DE PAYSAGE



Les établissements publics et privés de l'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage délivrent chaque année environ 2 600 diplômes d'ingénieur, 450 diplômes de vétérinaire, 60 diplômes de paysagiste et 150 diplômes de doctorat d'Etat.

Six mois après l'obtention de leur diplôme, 82 % des ingénieurs entrés dans la vie active sont en emploi et cette proportion atteint 91 % un an après leur sortie de l'école. Cette proportion continue à progresser au fil du temps et les conditions d'emploi des ingénieurs s'améliorent aussi. Si la moitié des diplômés salariés ont un contrat à durée indéterminée six mois après l'obtention de leur diplôme, ils sont 71 % dans ce cas un an après la sortie de l'école et 84 % encore un an plus tard. Toutefois, les femmes ont des conditions d'emploi moins favorables que celles des hommes : elles sont moins bien rémunérées et ont plus souvent des contrats à durée déterminée. **Les secteurs d'activité dans lesquels les ingénieurs sont employés sont divers** même si la moitié des diplômés travaillent dans l'industrie agroalimentaire, les entreprises de services (bureaux

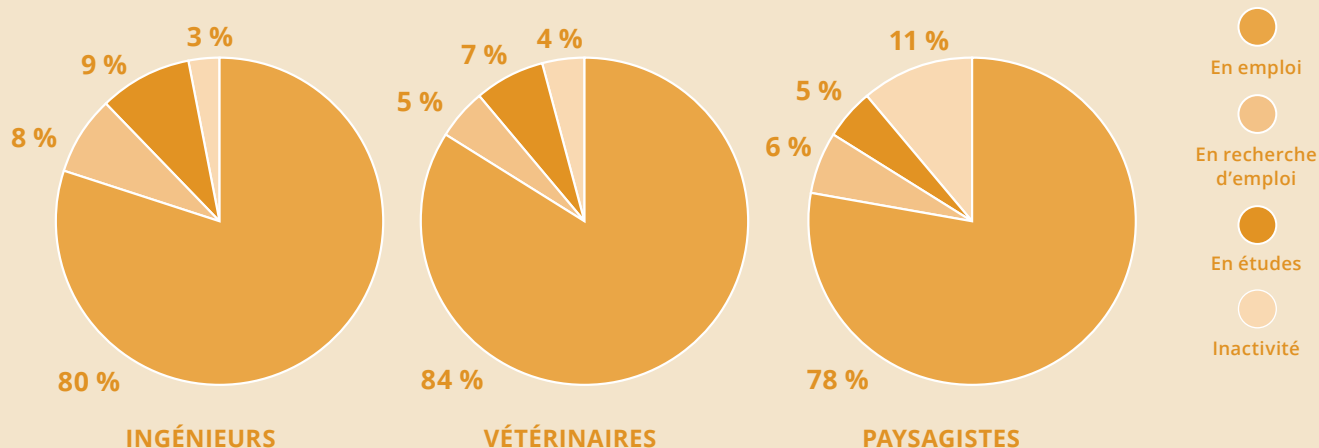
d'études et de conseil, banques et assurances) et les organisations professionnelles agricoles. Les autres secteurs d'emploi sont notamment le commerce et la distribution, l'aménagement, l'environnement et le paysage, la production agricole, les administrations, les industries autres qu'agroalimentaires (pharmaceutique, bois,...), l'agrofourmiture, l'enseignement et la recherche,...

**La quasi-totalité des vétérinaires\* entrés dans la vie active sont en emploi** un an après leur sortie de l'école et la moitié d'entre eux exercent en tant que vétérinaire pour animaux de compagnie.

Quant aux paysagistes, 93 % des diplômés entrés dans la vie active sont en emploi un an après leur sortie de l'école. Ils s'insèrent majoritairement dans les secteurs de l'aménagement des espaces, de l'environnement et du paysage. **Les paysagistes se distinguent par une part importante de travailleurs indépendants.**

\* Les diplômés enquêtés sont ceux ayant terminé leur 4e année du cursus vétérinaire et obtenu le Diplôme d'études fondamentales vétérinaires. A la fin de la 5e année du cursus vétérinaire, la quasi-totalité soutiennent avec succès leur thèse de doctorat vétérinaire.

## 1 - SITUATION DES DIPLÔMÉS UN AN APRÈS LEUR SORTIE DE L'ÉCOLE



## 2 - TAUX NET D'EMPLOI \* DES DIPLÔMÉS UN AN APRÈS LEUR SORTIE DE L'ÉCOLE



INGÉNIEURS

**91 %**

FEMMES

**90 %**

HOMMES

**92 %**



VÉTÉRINAIRES

**94 %**

FEMMES

**94 %**

HOMMES

**96 %**



PAYSAGISTES

**93 %**

FEMMES

**90 %**

HOMMES

**95 %**

\* Part des individus en activité professionnelle parmi ceux entrés sur le marché du travail

## 3 - SECTEURS D'EMPLOI DES INGÉNIEURS UN AN APRÈS LEUR SORTIE DE L'ÉCOLE

**25 %**  
Industries  
agro-  
alimentaires

**10 %**  
Commerce  
Distribution

**5 %**  
Autres industries

**4 %**  
Enseignement  
Recherche

**15 %**  
Services  
aux entreprises

**8 %**  
Aménagement  
environnement,  
paysage

**5 %**  
Agrofourniture

**3 %**  
Autres secteurs

**12 %**  
Organisations  
professionnelles  
agricoles

**6 %**  
Productions  
agricoles

**7 %**  
Administration

# TÉMOIGNAGES



## Maxime Perrot

Producteur Bio  
Saint-Pol-de-Léon (29)

Maxime est installé depuis 5 ans. Il a créé son exploitation maraîchère en bio après un bac Professionnel Conduite et gestion de l'entreprise agricole (CGEA). « En 1ère j'ai choisi de continuer en MFR car j'appréciais beaucoup le contact et les relations entre les enseignants et les élèves. De plus pour moi l'alternance était une évidence, j'ai toujours aidé mes parents qui avaient une exploitation. Après un an comme salarié dans une entreprise de travaux agricole, j'ai créé mon auto-entreprise pour revendre la production de collègues. Puis j'ai investi dans du foncier 1 hectare 1/2. C'est peu mais cela m'a permis de me lancer. » Aujourd'hui, Maxime

travaille 40 hectares de terre. « Nous commercialisons 50% en vente directe et 50% en circuit long. Avec mon associé nous sommes très complémentaires. C'est un ancien joueur de foot professionnel qui n'avait aucune connaissance du milieu agricole... il prend en charge une bonne partie du côté commercial et moi je suis plus sur la production. Dès le début j'ai fait le choix du bio, nous produisons une cinquantaine de légumes différents par an. Aujourd'hui 2 salariés travaillent avec nous et depuis 1 an nous pouvons nous verser un salaire. Nous réfléchissons à des possibilités de transformations de nos produits. »

Des grands-parents agriculteurs et un oncle vétérinaire : un environnement familial qui n'a pas été neutre dans le choix de Lucie. « Très jeune, j'ai su que je voulais être vétérinaire spécialisée en médecine équine mais ma formation à l'école vétérinaire m'a fait évoluer dans mes choix. L'enseignement dispensé, avec une vision du troupeau dans son ensemble, la partie soin, bien sûr, mais aussi les volets conseil et environnement qui permettent d'améliorer préventivement la santé des animaux, m'ont amenée à faire une année d'internat en médecine bovine ». Depuis 2009, Lucie est salariée dans des cliniques vétérinaires et elle souhaiterait

un jour devenir associée. Le cabinet où elle exerce depuis deux ans compte dix vétérinaires : six associés et quatre salariés. « Aujourd'hui, le métier de vétérinaire nécessite, en plus des compétences en médecine, de véritables connaissances en gestion et comptabilité. Il nécessite également des compétences en management et relations humaines pour garantir le bon fonctionnement et la cohésion de l'équipe. »



## Lucie Trencart

Vétérinaire  
ONIRIS (44)



## Fabienne Atinne

Diplômée du BP  
*Responsable d'entreprise  
agricole*  
EPLEFPA de Croix-Rivail (972)

Fille d'agriculteurs, Fabienne ne se destinait pas pour autant à une carrière dans l'agriculture mais en 2016, à 32 ans, elle s'inscrit en Brevet professionnel *Responsable d'entreprise agricole* (BP REA) afin de reprendre l'exploitation familiale. C'est au CFPPA de Croix Rivail qu'elle apprend la gestion d'une exploitation et les techniques agricoles.

« L'exploitation a d'abord été gérée par mon père qui cultivait principalement de la canne à sucre puis par ma mère qui l'a diversifiée avec une production de bananes et de manioc. À mon tour, j'ai repris la "case à farine" (unité de transformation du manioc) et j'ai créé

une exploitation maraîchère avec pour objectif de passer en 100 % bio. »

Fabienne a beaucoup appris durant ses stages et les visites d'exploitations : « J'ai fait tous mes stages dans des exploitations bio. J'ai pu y voir la réalité du terrain et notamment apprendre à garder un jardin sain avec des techniques de lutte qui n'utilisent pas de produits phytosanitaires. » Dans l'avenir, Fabienne souhaiterait développer un projet d'agro-tourisme : « j'aimerais permettre aux écoles, familles et touristes qui le souhaitent de passer une journée sur l'exploitation. »

Après un bac technologique Sciences et technologie de l'agronomie et du vivant (STAV) et un BTS Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise (ACSE) Charlotte souhaitait en préparant une licence professionnelle travailler dans un établissement équestre. « C'était sans compter sur le coup de foudre pour une ferme. Tout était à faire... en 2009 je me suis installée en mon nom grâce entre autre à un prêt Jeunes Agriculteurs avec mon compagnon en « conjoint collaborateur ». Nous avons commencé avec 20 chèvres, traites à la main. Mon conjoint s'est installé en son nom en 2015 et nous sommes maintenant en GAEC.

Aujourd'hui, nous avons une centaine de bêtes. Nous transformons l'intégralité du lait. 70% des fromages sont en circuit très court et 30% sont vendus à des épiceries, des fromagers, des petites et moyennes surfaces. Nous sommes en conversion pour passer en agriculture biologique. » Pour Charlotte le BTS ACSE est très général, « il permet la compréhension globale de la ferme et d'avoir un avis critique sur sa propre structure. Les stages permettent d'ouvrir sur des pratiques différentes : j'ai travaillé dans 3 exploitations très différentes : 750 chèvres, 40 chèvres en montage et 60 chèvres en bio. C'est très formateur. »



## Charlotte Milhiet

BTSA ACSE  
Exploitante agricole

# TÉMOIGNAGES



**Oriane Pateau**

CAP agricole *Maréchalerie*  
EPLEFPA de Saint-Hilaire-  
du-Harcouët (50)

« Je me préparais à devenir professeur des écoles quand je me suis rendu compte que je n'allais pas dans la bonne direction. » Passionnée d'équitation depuis l'âge de 6 ans et propriétaire d'un cheval, c'est en observant le maréchal-ferrant qu'Oriane décide de s'orienter vers cette profession. « Je cherchais un métier utile aux chevaux. Après une semaine de stage éprouvant physiquement mais intense, j'ai décidé de préparer un CAPa *Maréchalerie* par apprentissage. J'ai eu deux patrons en trois ans ce qui m'a permis d'appréhender des savoir-faire différents et de prendre le meilleur de chacun. »

Depuis deux ans, Oriane a créé son entreprise avec son compagnon, également maréchal-ferrant. « Nous nous occupons des chevaux du spectacle du Puy du Fou, de chevaux de particuliers et de quelques ânes. J'ai également obtenu un CAP *Sellier-harnacheur* ce qui me permet de varier les tâches car le métier de maréchal-ferrant est physiquement difficile. Aujourd'hui, nous avons pour objectif d'être présents sur les concours d'équitation pour y réaliser de la maréchalerie et de la sellerie. »

Thibault décide de s'orienter vers un BTSA Aménagement paysager par apprentissage car il veut une formation concrète. « C'était pour moi une façon de revenir aux études en les adossant à une pratique, c'est une opportunité extraordinaire et un atout pour l'insertion professionnelle : la formation scolaire et la pratique en entreprise en même temps. » Après l'obtention de son BTSA, il intègre l'ENSP, « Là encore, comme pour le BTSA, j'ai souhaité continuer après la première année en apprentissage. J'ai pu ainsi me former dans 2 agences en région parisienne puis à Chartres. L'apprenti est également un plus

pour les entreprises et ce de différentes façons : s'il n'est effectivement pas opérationnel à 100%, il apporte un autre regard, ce qui est souvent très apprécié et si le jeune représente une charge de temps supplémentaires pour l'entreprise c'est aussi pour elle l'opportunité de former un jeune qu'elle embauchera par la suite. » L'insertion professionnelle de Thibaut a été rapide « j'ai postulé pendant l'été et j'avais une proposition d'embauche avant d'être diplômé en septembre dernier »



**Thibaut Dutertre**

Paysagiste concepteur, Diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure de paysage de Versailles (ENSP) (78)



## Gérald Cathala

Titulaire du CS  
*Conduite de la production  
oléicole, transformation  
et commercialisation*  
EPLEFPA Les Alpilles (13)

Comptable pendant une dizaine d'années, Gérald a néanmoins continué à entretenir l'olivieraie familiale de 9 hectares. En 2007, il décide de préparer le certificat de spécialisation *Conduite de la production oléicole, transformation et commercialisation* en vue de s'installer. Il va alors mener pendant quelques années deux activités en parallèle : la gestion de son exploitation oléicole qui s'étend aujourd'hui sur 20 hectares et le contrôle des exploitations oléicoles sous Appellation d'origine protégée (AOP) pour un organisme d'inspection. « Cette double activité m'a permis de rencontrer d'autres exploitants

et d'approfondir mes connaissances en échangeant sur les pratiques. »

Depuis 2014, il travaille à plein-temps sur son exploitation. Médaillé à plusieurs reprises, il est également trésorier du syndicat de l'Olivier de la Vallée des Baux de Provence. Depuis quelques mois, il réalise également des vacations au CFPPA de St Rémy de Provence pour former des stagiaires.

En 2016, il a fait le choix d'arrêter la commercialisation de son huile d'olive pour se consacrer pleinement à la production d'olives. Un choix qui lui a permis d'augmenter considérablement sa production en 2017.

Après un bac S et quelques mois en classe préparatoire BCPST, Marion décide de se réorienter en licence de Biologie « Je connaissais le concours B qui s'adresse aux diplômés d'une licence. Aujourd'hui les écoles d'ingénieurs proposent de plus en plus de passerelles ce qui permet une diversité des étudiants. Cette mixité est une vraie valeur ajoutée qui nous permet de travailler en complémentarité : les étudiants qui viennent de classe préparatoire sont très structurés, ceux de DUT ont développé un côté pratique et ceux de licence savent travailler en autonomie. » Pour Marion, les stages lui ont permis d'orienter ses choix professionnels

« J'ai effectué mon stage ouvrier de 1ère année dans une micro brasserie, puis j'ai choisi d'effectuer ma 3ème année en alternance dans l'entreprise Kronenbourg. Cette entreprise m'a proposé un poste dans la continuité de mon contrat de professionnalisation. Je suis aujourd'hui chargée de mission assistance industrielle en CDI. L'alternance a vraiment favorisé mon insertion dans le monde professionnel et m'a donné la possibilité d'être immédiatement opérationnelle. J'ai la chance d'être dans une entreprise où les possibilités d'évolution sont nombreuses. »



## Marion Calleraud

Ingénieure (AgroSup Dijon)  
Chargée de mission  
entreprise (21)





---

QUATRIÈME PARTIE

---

**ENTRE ANCRAGE  
TERRITORIAL  
ET OUVERTURE  
À L'INTERNATIONAL**



# LES ÉTABLISSEMENTS AGRICLES, UN ATOUT POUR LES TERRITOIRES



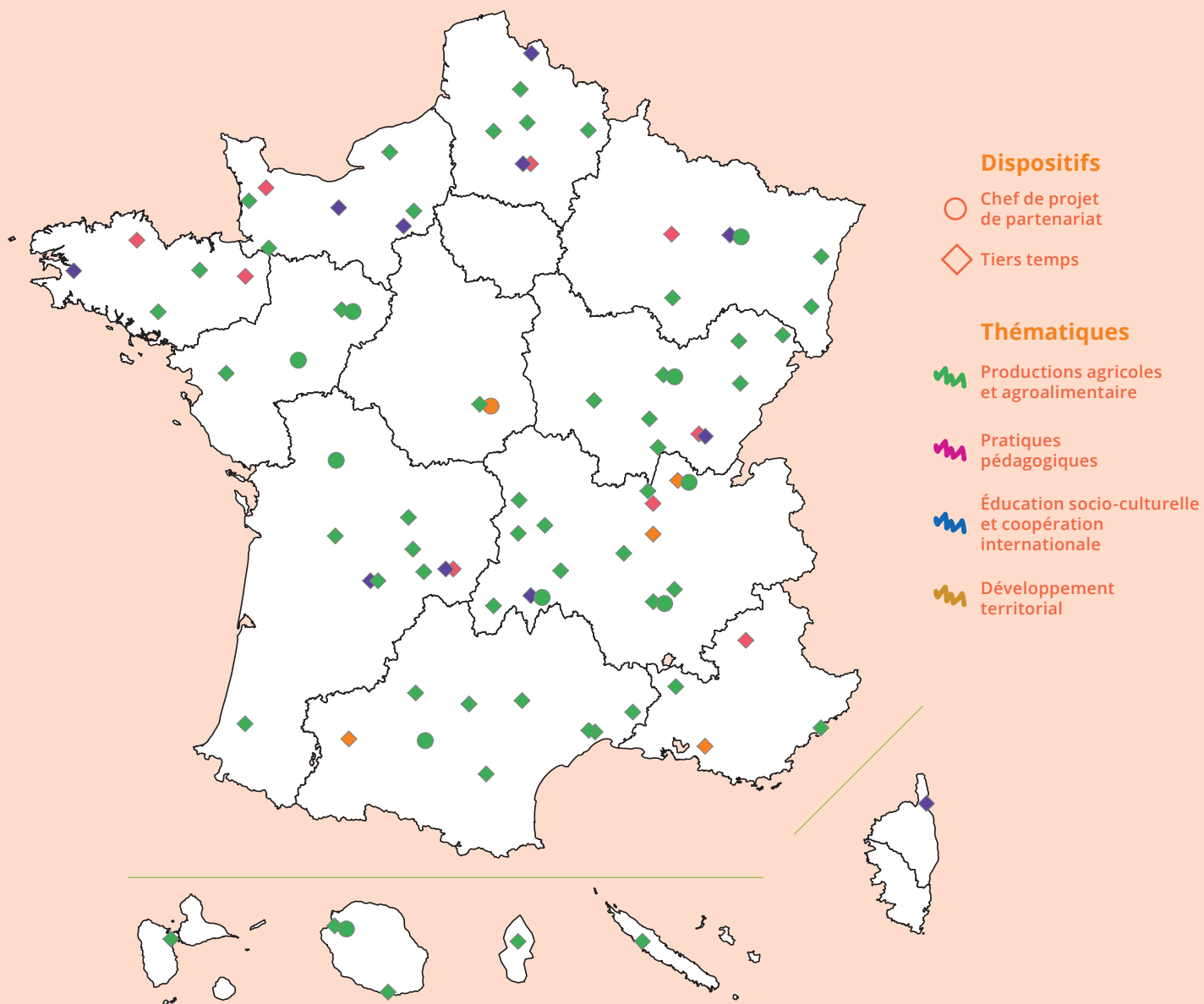
**L'une des missions des établissements de l'enseignement agricole est de participer pleinement à l'animation et au développement des territoires** dans leurs composantes sociale, économique, culturelle, sportive et environnementale. Il s'agit pour les établissements d'agir avec et pour leur territoire en lien avec les acteurs du monde agricole, les collectivités territoriales, les organismes de recherche et les associations.

Pour accompagner les établissements dans cette mission, les dispositifs *Chef de projet de partenariat* et *Tiers temps* ont été mis en place. Depuis 2003, le dispositif *Chef de projet de partenariat* a pour objectif de créer des collaborations durables entre les établissements publics d'enseignement et de formation professionnelle agricoles et les établissements d'enseignement supérieur, les organismes de recherche, les organisations professionnelles et les structures à vocation territoriale. À cette fin, des ingénieurs sont mis à disposition des établissements afin de mener à bien ces projets. Par ailleurs, le dispositif

*Tiers temps*, créé en 2007, permet à des enseignants de consacrer un tiers de leur temps de travail à la mise en œuvre de projets contribuant à l'animation et au développement des territoires.

Les projets retenus dans ce cadre permettent de contribuer significativement à la mission d'animation et de développement des territoires et font partie des orientations prioritaires du ministère. **En 2017, ce sont 87 projets relevant de ces deux dispositifs qui étaient en cours** sur les thématiques suivantes : l'évolution des productions agricoles et agroalimentaires, les pratiques pédagogiques, l'éducation socio-culturelle, le développement territorial et la coopération internationale.

## LOCALISATION DES PROJETS RETENUS DANS LE CADRE DES DISPOSITIFS CHEF DE PROJET DE PARTENARIAT ET TIERS TEMPS



# DES EXPLOITATIONS ET DES ATELIERS TECHNOLOGIQUES, AU SERVICE DE LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE



**A**u sein des établissements publics d'enseignement et de formation professionnelle agricoles, les exploitations agricoles et ateliers technologiques tiennent une place toute particulière. Unités de production à vocation pédagogique, ils assurent trois fonctions, indissociables et complémentaires :

- ▶ une fonction de formation des élèves, étudiants, apprentis et stagiaires ;
- ▶ une fonction de production et de commercialisation ;
- ▶ une fonction de démonstration, d'expérimentation agricole et plus largement de développement des territoires.

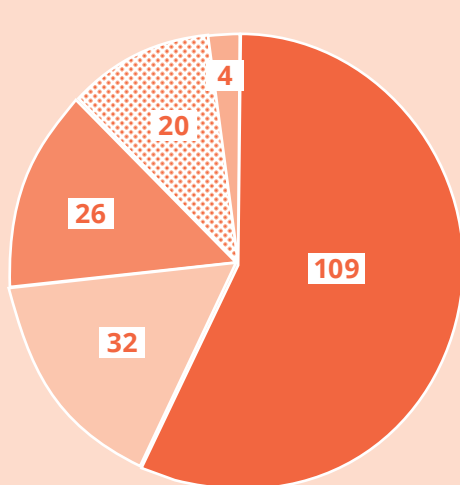
**Les exploitations agricoles et ateliers technologiques sont des lieux privilégiés pour l'acquisition de compétences professionnelles, l'apprentissage du travail en équipe et le développement personnel.** Mini-stages, travaux pratiques, suivi d'expérimentations et mise en œuvre de projets sont autant d'activités qui permettent la construction des savoirs et savoir-faire. 4,5 millions d'heures de

formation sont délivrées chaque année en lien avec les exploitations agricoles et ateliers technologiques.

La « ferme enseignement agricole » regroupe **191 exploitations agricoles, 23 ateliers technologiques agroalimentaires et 9 centres équestres qui s'étendent sur 18 900 hectares.** La moitié des exploitations agricoles est orientée vers la polyculture-élevage, 32 % sont spécialisées dans l'horticulture et 26 % dans les grandes cultures.

Avec la mise en œuvre du plan d'action ***Enseigner à produire autrement***, les exploitations agricoles et ateliers technologiques de l'enseignement agricole participent à **la transition vers des systèmes de production alliant performances économique, sociale et environnementale.** Les projets innovants d'expérimentation et de démonstration portés par ces exploitations et ateliers technologiques peuvent bénéficier d'un financement au moyen du Compte d'affectation spéciale Développement agricole et rural (CASDAR).

## 1 - ORIENTATION PRINCIPALE DES EXPLOITATIONS ET ATELIERS TECHNOLOGIQUES



191

Exploitations agricoles



Polyculture  
élevage



Horticulture,  
arboriculture



Grandes  
cultures



Viticulture



Aquaculture



23

Ateliers technologiques  
agroalimentaires



9

Centres équestres

## 2 - RÉPARTITION DES ATELIERS D'ÉLEVAGE PRÉSENTS AU SEIN DES EXPLOITATIONS\*

Bovins lait



64

Bovins viande



58

Ovins



52

Volailles



31

Porcins



27

Autres (équidés,  
caprins, lapins)



35

\* Une exploitation peut compter plusieurs ateliers.

## 3 - PLACE DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE DANS L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE



exploitations ayant au  
moins un atelier conduit  
en agriculture biologique

123



exploitations  
intégralement conduites  
en agriculture biologique

26



hectares cultivés  
en agriculture  
biologique

4 235

# DES ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES POUR LE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL DES JEUNES



**L'**insertion sociale des jeunes et des adultes en formation fait partie intégrante des missions de l'enseignement agricole. Il s'agit ainsi de promouvoir la prise de responsabilités et des valeurs telles que la rencontre de l'autre et le dépassement de soi.

Dans l'enseignement agricole, l'éducation physique et sportive va au-delà du seul enseignement obligatoire. L'ensemble de la communauté éducative s'emploie à faire vivre les associations sportives, les enseignements au choix des élèves et les sections sportives.

Les activités proposées sont nombreuses, diversifiées et peuvent tenir compte des spécificités régionales; pelote basque, yole ronde, ski de fond, et plongée sont autant d'exemples illustrant l'adaptation des établissements à leur territoire. À la rentrée 2018, 145 sections sportives de l'enseignement agricole étaient proposées, 120 dans les établissements publics et 25 dans les établissements privés. En permettant la préparation de diplômes professionnels dans le domaine du sport au sein de sections sportives biquifiantes,

le ministère de l'Agriculture participe à l'animation et au développement des territoires.

C'est notamment le cas dans les régions où la pluriactivité combinant activités agricoles, entretien de l'espace rural et encadrement d'activités sportives est courante.

L'éducation sociale, artistique et culturelle est quant à elle mise en œuvre au travers d'un enseignement obligatoire spécifique, l'éducation socioculturelle, mais également d'activités périscolaires d'animation. Les objectifs sont nombreux : permettre aux jeunes d'acquérir des connaissances, de rencontrer des artistes et des œuvres et de développer des pratiques artistiques, en partenariat avec des professionnels de la culture.

Ces objectifs sont également poursuivis dans le cadre du temps périscolaire, via les Associations des lycéens, étudiants, stagiaires et apprentis (ALESA). Dirigées par les jeunes eux-mêmes, les ALESA favorisent ainsi leur engagement citoyen. Elles sont un pivot de l'éducation socio culturelle au sein des établissements, en mettant en œuvre des pratiques socioculturelles et de loisirs.

## 1 - RÉPARTITION DES SECTIONS SPORTIVES DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE SUIVANT LE SPORT PRATIQUÉ



## 2 - LES CHAMPIONNATS DE FRANCE DE RUGBY DES LYCÉES AGRICOLES 2017



établissements engagés

65



équipes inscrites

191



équipes féminines

73

## 3 - L'ÉDUCATION SOCIO-CULTURELLE ET L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE AU COURS DE LA FORMATION AU BACCALURÉAT PROFESSIONNEL AGRICOLE

1,5

heure hebdomadaire d'éducation socio-culturelle

2

heures hebdomadaires d'éducation physique et sportive

# DE FUTURS PROFESSIONNELS OUVERTS À L'INTERNATIONAL



L'enseignement agricole forme de futurs professionnels ouverts à l'Europe, au monde et conscients des enjeux internationaux.

Les élèves et étudiants sont ainsi encouragés à partir à l'étranger au moins une fois au cours de leur scolarité afin d'apporter une dimension internationale à leur formation. Être confronté à une autre culture constitue un enrichissement du point de vue humain, culturel et linguistique. En outre, ces mobilités permettent l'acquisition ou le renforcement de compétences professionnelles pour une meilleure employabilité.

22 360 mobilités effectuées en 2017 témoignent du dynamisme de tous les publics de l'enseignement agricole : élèves, étudiants, apprentis, personnels et stagiaires en formation continue professionnelle.

L'Europe est leur premier choix avec plus de 86,5 % des mobilités effectuées. Ce chiffre atteste du rôle de l'enseignement agricole en tant qu'acteur majeur de la construction de l'espace européen de l'enseignement et de la recherche.

Le continent américain reste le deuxième choix des apprenants. Les pays africains détiennent la troisième place, suivis de l'Asie et l'Océanie. Des personnes

ressources au niveau national, régional et au sein des établissements de l'enseignement agricole accompagnent les élèves et étudiants dans leurs projets de mobilité, ce qui conforte la dimension internationale de l'enseignement agricole.

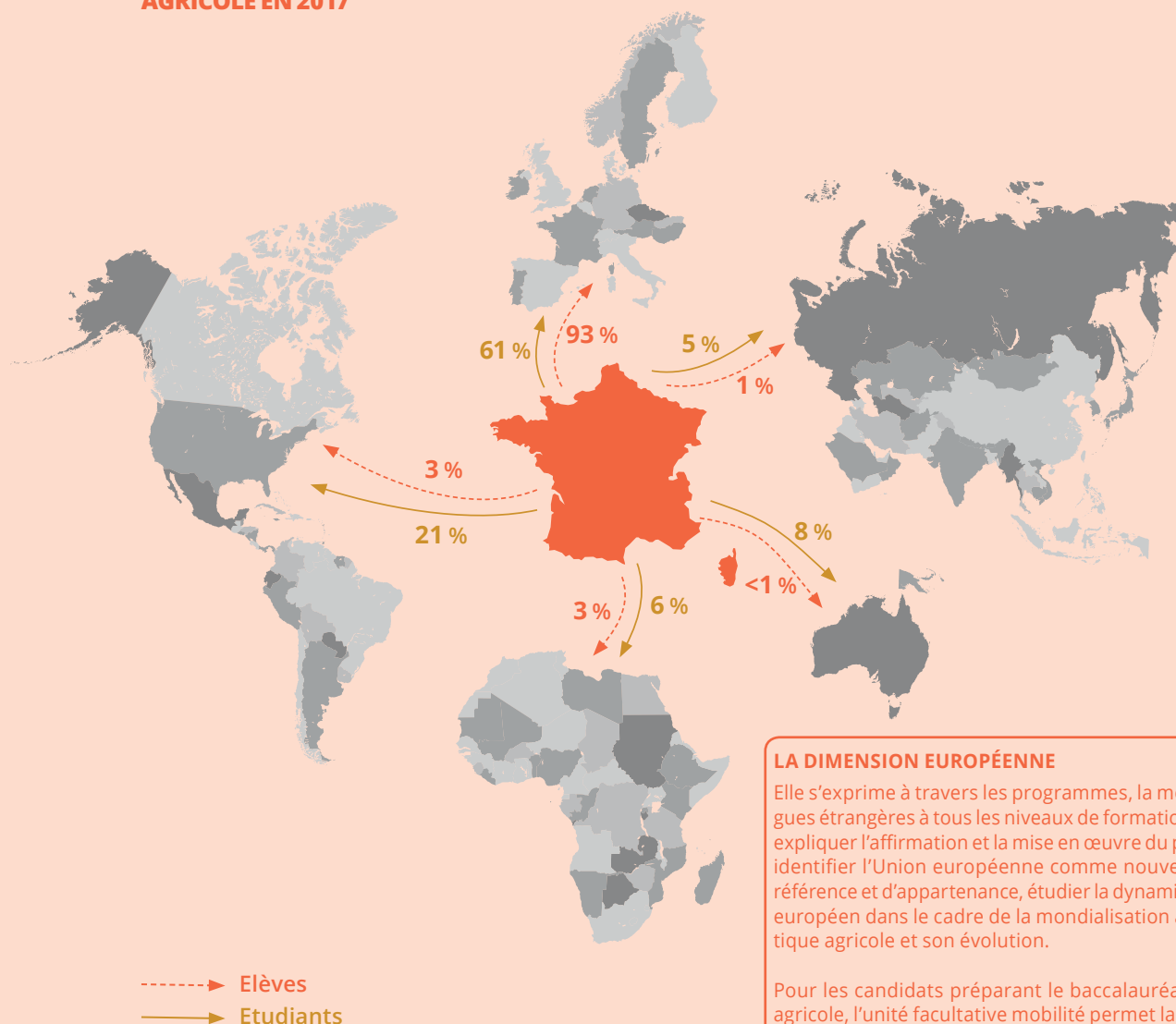
Parmi les réseaux d'appui, celui dédié à l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (RED) forme et accompagne les acteurs de l'enseignement agricole sur des thématiques transversales (préparation et valorisation de la mobilité, alimentation durable, vivre ensemble, inter-culturalité, engagements). Le RED propose des outils pédagogiques et organise des formations spécifiques à la citoyenneté européenne.

De plus, le programme Erasmus+ est un des principaux vecteurs de la mobilité européenne et de projets éducatifs européens. Un dispositif de 5 agents accompagne et conseille les établissements dans le montage de leur projet, pour bénéficier jusqu'à 8% du budget français du programme aidant la mobilité des élèves et apprenants..

Par ailleurs, 2017 et 2018 ont été marquées par le fort engagement des établissements dans les événements européens (concours, prix Europe, ErasmusDays et consultations citoyennes).



## MOBILITÉS INTERNATIONALES RÉALISÉES PAR LES ÉLÈVES ET LES ÉTUDIANTS DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE EN 2017



### LA DIMENSION EUROPÉENNE

Elle s'exprime à travers les programmes, la mobilité et les langues étrangères à tous les niveaux de formation. Les objectifs : expliquer l'affirmation et la mise en œuvre du projet européen, identifier l'Union européenne comme nouveau territoire de référence et d'appartenance, étudier la dynamique des espaces européens dans le cadre de la mondialisation ainsi que la politique agricole et son évolution.

Pour les candidats préparant le baccalauréat professionnel agricole, l'unité facultative mobilité permet la reconnaissance des acquis d'apprentissage. 1200 élèves ont réalisé leur formation au milieu professionnel dans un pays de l'union et ont présenté avec succès l'unité facultative « mobilité » en 2018.

# TÉMOIGNAGES



**Dominique Chargé**  
Agriculteur - Président de COOP  
de France, Président  
d'AgroCampus Ouest (35)

Après un BTSa Techniques Agricoles et Gestion de l'Entreprise (TAGE) en formation continue, Dominique Chargé est pendant 4 ans formateur en centre de formation avant de s'installer dans une exploitation qui compte aujourd'hui 3 associés et un salarié. Après avoir assumé des responsabilités importantes au sein de la filière laitière il est depuis décembre 2018 président de Coop de France. « Je suis également président d'AgroCampus Ouest depuis 5 ans. Il est important que l'enseignement agricole technique et supérieur garde un ancrage rural au plus près des territoires et des préoccupations des professionnels. Nos filières agricoles et agroalimentaires ont de grosses

difficultés à recruter. Nous voyons pour l'enseignement agricole une opportunité à saisir avec la réforme de la formation professionnelle. Le rôle renforcé des branches professionnelles en matière d'apprentissage devrait permettre d'appuyer les liens entre les CFA et les professionnels en vue d'une meilleure adéquation entre les compétences nécessaires en entreprise et l'offre de formation proposée par les établissements agricoles. Les performances de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de l'alimentation dans cette période de transition commencent par le maillage territorial et le maintien d'une formation de qualité qui donne aux futurs professionnels une vision systémique de l'agriculture. »

Denis Chatelain a effectué sa formation et son parcours professionnel dans l'enseignement agricole. « Après un BPE et un BTA, j'ai passé un BTSa Gestion et protection de la nature. Enseignant puis formateur en CFA et CFPPA, je suis depuis 2014 directeur de l'atelier technologique horticole du lycée d'Evreux. C'est un site extrêmement important dans l'écosystème d'un lycée agricole ; c'est un lieu de 4,5 hectares qui permet à nos 450 apprenants de participer à la production horticole, de s'entraîner à la conduite d'engins, à la maçonnerie paysagère et d'appréhender les savoir-faire du paysage.

5 000 m<sup>2</sup> sont dédiés à l'expérimentation de techniques paysagères. Nous n'utilisons aucun produit phyto-sanitaire et nous travaillons en lutte intégrée. » Pour Denis Chatelain, « le confort de travail et d'apprentissage des apprenants est primordial. Nous sommes également très attachés à notre mission d'animation et de développement des territoires. Ainsi, tous les plateaux d'expérimentation sont ouverts au public pour les sensibiliser aux nouvelles approches. Nous allons également moderniser la structure pour travailler sur l'efficacité énergétique de notre atelier. »



**Denis Chatelain**  
Directeur de l'Atelier  
technologique horticole du  
lycée d'Evreux (27)



## Antoine Bernard

Animateur national  
Ministère de l'agriculture,  
Direction générale  
de l'enseignement  
et de la recherche (75)

Enseignant en Éducation physique et sportive (EPS), Antoine Bernard anime depuis la rentrée scolaire 2017 le réseau national du développement des pratiques sportives dans l'enseignement agricole. « Dans l'enseignement agricole, les pratiques sportives, articulées autour du projet d'établissement, sont présentes dans de nombreux dispositifs : l'EPS, les associations sportives, les enseignements facultatifs, les stages *Santé et développement durable*, les projets pluridisciplinaires et les sections sportives qui favorisent le processus de biculturalisation. »

L'une des missions de l'animateur national est de « faciliter la mise en relation

de l'ensemble des acteurs : communauté éducative, institutions, fédérations sportives, comité national olympique, ... »

Pour Antoine Bernard, les nombreux événements sportifs qui vont se dérouler en France dans les prochaines années vont « nécessiter un travail de fond et contribuer au dynamisme de l'ensemble du réseau ».

Laury a une grande passion dans la vie : le sport. C'est donc tout naturellement qu'elle a cherché à lier sa pratique sportive à ses études. Depuis 3 ans, elle étudie dans un lycée qui lui permet de préparer un baccalauréat professionnel agricole *Laboratoire contrôle qualité* tout en suivant l'option rugby, sport qu'elle pratique depuis plusieurs années.

« Avec les entraînements et les matchs au lycée et en club, j'ai une dizaine d'heures de rugby par semaine et je fais également du hand et du futsal avec l'association sportive. Cette pratique sportive est très importante pour mon équilibre car elle

me permet de sortir des cours et de me libérer. »

Dès son arrivée au lycée, Laury a été capitaine de son équipe ce qui lui a permis de nouer très rapidement des liens et de « se faire des amis, pas simplement des connaissances : le sport, ça soude et ça aide dans la vie quotidienne ».

Après son baccalauréat, Laury compte bien continuer à mener de front études et sport. « Je souhaite préparer un BTSA *Analyses biologiques et biotechnologiques* et j'espère pouvoir intégrer un grand club de rugby. »



## Laury Echevet

Élève en baccalauréat  
*Laboratoire contrôle qualité*  
Lycée Les Mandailles (26)

# TÉMOIGNAGES



## Madeleine Nkisi

Élève en Baccalauréat  
*Services aux personnes  
et aux territoires*

EPLEFPA Terres de l'Yonne (89)

Arrivée en France en 2013, Madeleine intègre une classe de troisième après cinq ans de déscolarisation. Avec l'aide des enseignants, de ses amies et de sa famille d'accueil, elle obtient le brevet des collèges. Aujourd'hui, elle termine de préparer un baccalauréat professionnel agricole *Services aux personnes et aux territoires*.

« Une personne de ma famille d'accueil m'a donné envie de me diriger vers le bac professionnel *Services aux personnes et aux territoires*. C'est aussi elle qui m'a conseillée de m'inscrire au golf. Je n'étais pas très sûre de ce choix mais la motivation des profs, leur expérience et leur envie

de m'aider à progresser m'ont poussée à continuer ». Depuis trois ans, Madeleine pratique ce sport qui nécessite réflexion et concentration. « C'est devenu ma passion. J'ai fait de nouvelles connaissances, appris à vivre avec des gens très différents et aussi visité des lieux lors des déplacements pour les compétitions. »

Côté études, Madeleine va présenter le concours d'entrée dans les écoles d'infirmiers et d'aides-soignants. « En quittant le lycée, le golf, ce ne sera plus possible mais j'espère pouvoir rejouer quand je gagnerai ma vie. En attendant, je pense continuer la danse. »

Responsable de la programmation à destination des jeunes publics dans un théâtre, Claire Latil découvre l'enseignement agricole et plus particulièrement l'Education socioculturelle lors d'intervention dans les lycées. « Cette discipline est spécifique à l'enseignement agricole, il s'agit de sensibiliser les jeunes aux enjeux socio culturels de notre époque, de développer leur créativité grâce entre autres à la fréquentation de lieux culturels, d'artistes... L'infrastructure de nos établissements permet d'ailleurs l'accueil régulier d'artistes en résidence ce qui crée une proximité et permet les échanges avec les jeunes dans leur quotidien.

Outre leurs heures de cours, les enseignants consacrent 8h par semaine à l'animation de la vie sociale et culturelle des jeunes en dehors des cours. Le professeur est là en appui, ce sont vraiment les jeunes qui sont dans l'action, par exemple pour la gestion de l'association, l'animation du foyer, les clubs... Quant au réseau national ADC, il est un lieu d'échanges et d'appui entre les réseaux régionaux et un espace de valorisation des projets. Il contribue à la réflexion globale sur la culture et les expressions artistiques dans l'enseignement agricole et entretient un partenariat de longue date avec le Ministère de la culture.»



## Claire Latil

Animatrice du réseau national  
Animation et développement  
culturel (ADC)



## Flore Vautier

Diplômée du BTSA *Sciences et technologies des aliments*  
EPLEFPA Saint Lô Thère (50)

C'est après l'obtention de son bac scientifique que Flore découvre le BTSA *Sciences et technologies des aliments* proposé par le lycée agricole de Saint Lô-Thère avec une année complète d'études en Angleterre. « On m'avait recommandé ce BTSA pour préparer l'entrée en école d'ingénieur spécialisé en agroalimentaire et je souhaitais améliorer mon niveau d'anglais. Cette année à l'étranger a été une opportunité : j'ai amélioré ma pratique linguistique, découvert des manières de travailler très différentes mais aussi un pays et une culture. J'ai également pu faire mon stage en Angleterre, dans une entreprise de congélation de fruits de mer. Je suis

passée par tous les postes, c'était éprouvant mais très formateur !

Aujourd'hui, j'ai obtenu mon BTSA et un diplôme anglais (*Level 3 in Food Technology*). Ce double diplôme est reconnu et très apprécié dans le monde professionnel. Cette expérience m'a beaucoup apporté et aujourd'hui, je souhaiterais repartir en Nouvelle-Zélande. »

Après son BTSA, Flore a intégré la formation d'ingénieur en agroalimentaire proposée par AGROCAMPUS OUEST, par la voie de l'apprentissage.

Pendant sa formation en école d'ingénieur, Paul Ménard découvre la coopération internationale dans l'enseignement agricole. « Une année de césure au Canada puis en Allemagne grâce à une bourse Léonardo m'a permis de découvrir tout l'intérêt d'une mobilité à l'étranger. Lorsque je me suis orienté vers l'enseignement j'ai alors choisi l'enseignement agricole entre autres pour sa dimension internationale. » Professeur de biologie-écologie, Paul Ménard est également animateur national pour la zone Roumanie-Bulgarie. « Il s'agit de fédérer

les acteurs en France de tout l'enseignement agricole pour faciliter la coopération et la mobilité en direction des pays ou l'accueil de jeunes européens en France mais aussi la mobilité des personnels ou celles de professionnels qui souhaitent développer des compétences particulières. Depuis la rentrée 2018, je coordonne également les concours des jeunes européens au Salon International de l'Agriculture : sélection des jeunes candidats, gestion de la connaissance d'autres systèmes éducatifs... »



## Paul Ménard

Animateur réseau coopération internationale  
Lycée de Dardilly (69)



---

CINQUIÈME PARTIE

---

# UN LIEN ÉTROIT AVEC LA RECHERCHE ET L'INNOVATION



# LES ÉTABLISSEMENTS AGRICOLES, ACTEURS DE LA RECHERCHE ET DU DÉVELOPPEMENT



L'enseignement agricole intervient dans les activités de développement, d'expérimentation et d'innovation agricoles et agroalimentaires.

À ce titre, les établissements de l'enseignement agricole sont des membres actifs de 22 Réseaux mixtes technologiques (RMT) qui rassemblent des acteurs de la recherche, du développement agricole et de la formation en vue de **réaliser des travaux collaboratifs sur des thématiques prioritaires pour le développement des secteurs agricoles et agroalimentaires.**

Les exploitations agricoles et ateliers technologiques de l'enseignement agricole mettent régulièrement en œuvre des expérimentations pour **participer à la production de résultats opérationnels qui seront par la suite partagés avec les apprenants et les professionnels du secteur.** Une centaine d'exploitations de l'enseignement agricole est ainsi membre du réseau DEPHY, réseau de démonstration, d'expérimentation et de production de références sur les systèmes économes en produits phytosanitaires.

Mobilisant les acteurs de la recherche et du développement agricole, ce réseau a pour but d'éprouver et de déployer des pratiques et des systèmes de culture économes en produits phytosanitaires et économiquement performants.

L'enseignement agricole est également partenaire des projets *Innovations et partenariat* qui bénéficient d'un financement au moyen du Compte d'affectation spéciale Développement agricole et rural (CASDAR). Les projets lauréats sont ceux qui privilégient le caractère innovant et la capacité à nouer des partenariats structurants. 110 projets sont en cours de réalisation.

Dans le cadre du plan d'action «Enseigner à produire autrement», le CASDAR a aussi financé trois appels à projets sur la transition agroécologique (AAP TAE) entre 2014 et 2016. 43 projets lauréats ont impliqué 64 établissements sur les 216 lycées que compte l'enseignement agricole public. Les thèmes ayant fait l'objet de développements portent sur : l'autonomie alimentaire, l'agroforesterie, la biodiversité, la polyculture élevage et grandes cultures, transformer et commercialiser autrement.

Ces projets CASDAR TAE ont été une opportunité d'entrer dans une pédagogie de projet, en renforçant et consolidant les liens avec les partenaires au sein des territoires. Pour les Etablissements nationaux d'appui, les animateurs Reso'Them et les chargés de missions ADT-DEI en DRAAF, qui ont accompagné ces projets, les conditions de réussite sont maintenant mieux identifiées et une réelle impulsion a été donnée pour que se continue et s'amplifie ce mouvement de fond autour de la transition agroécologique.



# TÉMOIGNAGES



**Isabelle Leboeuf**

Vétérinaire - Professeure de  
Zootechnie  
EPLEFPA St Lô Thère

Vétérinaire de formation Isabelle Leboeuf décide d'intégrer un lycée agricole après 10 ans d'exercice en clinique vétérinaire «J'étais très attirée par l'agriculture et l'élevage et j'ai tout de suite été passionnée par les missions de l'enseignement agricole, le contact avec les jeunes, la variété des thématiques et les relations avec la profession. En 2014, on m'a proposé un tiers-temps pour travailler sur la valorisation de l'exploitation agricole du lycée qui comporte un atelier de 65 vaches laitières et une porcherie produisant 3500 porcs par an, élevés sans antibiotique de la naissance à l'abattage. Cela impliquait la recherche de partenaires professionnels,

d'instituts de recherche pour travailler sur différentes thématiques. Dans ce cadre, un colloque sur l'utilisation raisonnée des antibiotiques en élevage, a été organisé au sein de l'EPL et a permis de réunir des partenaires qui finalement ne se croisent pas souvent: des professionnels, des enseignants, des vétérinaires, des élèves. Dans tous les projets, les jeunes sont associés et sont ainsi au cœur des problématiques sociétales et en contact avec les professionnels.»

Professeur titulaire de la chaire d'entreprise AgroTIC qui réunit 24 entreprises de production et de service en agriculture, Bruno Tisseyre est co-responsable de l'option d'ingénieur. Son objectif : former des ingénieurs agronomes avec une deuxième compétence : celle de l'agriculture numérique. « Nous devons former en dernière année de spécialisation, des ingénieurs qui doivent être prêts à l'emploi donc nos enseignements doivent être professionnalisant. Notre enseignement est alimenté par nos activités de recherche. Toutefois, afin de rester en phase avec la demande sociale, nous devons rester conscient des besoins du monde professionnel. Le travail concret avec les entreprises permet d'identifier les formations à

mettre en place. Le Mas numérique, site de démonstration de technologies numériques innovantes déployé sur le domaine viticole du Chapitre, est une sorte de laboratoire vivant. Avec la chaire AgroTIC, il complète notre partenariat avec les entreprises en proposant un outil de formation et de démonstration pour les étudiants et les professionnels du secteur viticole. C'est une référence pour les viticulteurs et bien sûr pour la formation de nos ingénieurs qui ont accès à un lieu en permanence à jour technologiquement. Cela nous permet d'imaginer de nouveaux enseignements, de bâtir des projets collectifs. Ces dispositifs innovants permettent de construire des ponts entre agriculture, recherche, formation et entreprises. »



**Bruno Tisseyre**

Professeur en agriculture  
de précision  
Montpellier SupAgro

# LES ÉTABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, PARTENAIRES D'INSTITUTS DE RECHERCHE



**E**n partenariat avec les organismes nationaux de recherche, les instituts techniques et les universités, **les établissements de l'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage mènent des travaux de recherche dans le but de relever les grands défis actuels** tels que la gestion durable des ressources, l'adaptation aux changements climatiques, la recherche de la double performance économique et environnementale, la lutte contre de nouvelles maladies infectieuses et la maîtrise de la sécurité et de la qualité des aliments. En outre, ces travaux permettent de faire évoluer les enseignements au plus près de la réalité professionnelle. La recherche conduite au sein de ces établissements s'appuie sur :

► **97 unités mixtes de recherche**, placées sous la responsabilité conjointe d'un établissement de l'enseignement supérieur agricole et d'un ou plusieurs partenaires tels que l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), l'Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et

l'agriculture (IRSTEA), le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES), l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), des universités ;

► **28 unités propres de recherche**, relevant exclusivement d'un établissement de l'enseignement supérieur agricole ;

► 1 050 enseignants-chercheurs, ingénieurs et vétérinaires travaillant dans ces unités de recherche ;

► 611 doctorants dont 400 inscrits à l'École doctorale ABIES (*Agriculture, Alimentation, Biologie, Environnement, Santé*).

En vue de renforcer les stratégies de formation et de recherche communes, Agreenium, Institut agronomique, vétérinaire et forestier de France fédère, depuis 2015, les 12 établissements publics de l'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage et des organismes de recherche ; s'y sont aussi jointes d'autres écoles publiques d'agronomie.

# TÉMOIGNAGES



**Isabelle  
Masneuf-Pomarede**

Docteurat en viticulture et œnologie, directrice scientifique BSA

Isabelle Masneuf-Pomarede s'oriente vers l'enseignement et la recherche, après 10 ans en entreprise dans le secteur recherche et développement en œnologie. En 2001, elle devient enseignant-chercheur et développe son activité de recherche dans le domaine de la microbiologie du vin au sein de Bordeaux Sciences Agro et de l'ISVV. Professeur responsable du département Viticulture œnologie dans un premier temps, elle est désormais depuis 3 ans directrice scientifique de l'établissement. « L'innovation est un volet très important dans les établissements d'enseignement supérieur. Les enseignants chercheurs participent à différents projets

de recherche partenariaux toujours en lien avec les acteurs des filières, les instituts techniques....L'innovation est mise au service des entreprises agricoles. Par exemple, VitiREV, Innovons pour des territoires VITicoles Respectueux de l'Environnement, est un projet collectif autour de la viticulture durable et la sortie des pesticides, avec comme objectifs l'amélioration de la compétitivité des entreprises et l'attractivité des territoires. Ce projet peut se décliner sur l'agriculture en général. La valorisation des connaissances scientifiques auprès des filières est très importante pour les chercheurs qui peuvent ainsi voir appliquer sur le terrain les résultats de leur recherche.»

Après une période en clientèle bovine, Raphael Guatteo soutient une thèse en épidémiologie. Président du Collège européen de gestion de la santé des bovins il est également spécialisé en bien-être animal. « Pendant 10 ans, nous avons travaillé avec Idele dans le cadre d'une unité mixte technologique (UMT). Le but était de développer des projets en rapprochant les personnels des instituts techniques, de l'enseignement et du milieu de la recherche : rapprocher le terrain des académiques et rapporter les instituts au domaine de la recherche. Cela permet également d'acquérir des méthodes de travail communes. Aujourd'hui, le travail

se poursuit hors UMT en gardant la même philosophie : travailler en multi partenariats et répondre aux besoins du terrain. Oniris participe aussi à la constitution un laboratoire d'innovation territoriale (LIT) dont l'objectif est de travailler à l'élaboration d'un référentiel commun bien-être animal et la santé pour la filière bovine laitière. Les pratiques vertueuses permettent de valoriser les produits et de rapprocher le consommateur/citoyen du producteur. Pour ce qui est de la formation de nos étudiants, le recours à des méthodes de simulation ou de mannequins permet de contribuer au bien-être animal »



**Raphael Guatteo**

Vétérinaire - Professeur en médecine et gestion de la santé des troupeaux bovins (Oniris)



# L'AVENTURE DU VIVANT

LES MÉTIERS GRANDEUR NATURE



AGRICULTURE.GOUV.FR



ALIMENTATION.GOUV.FR